



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

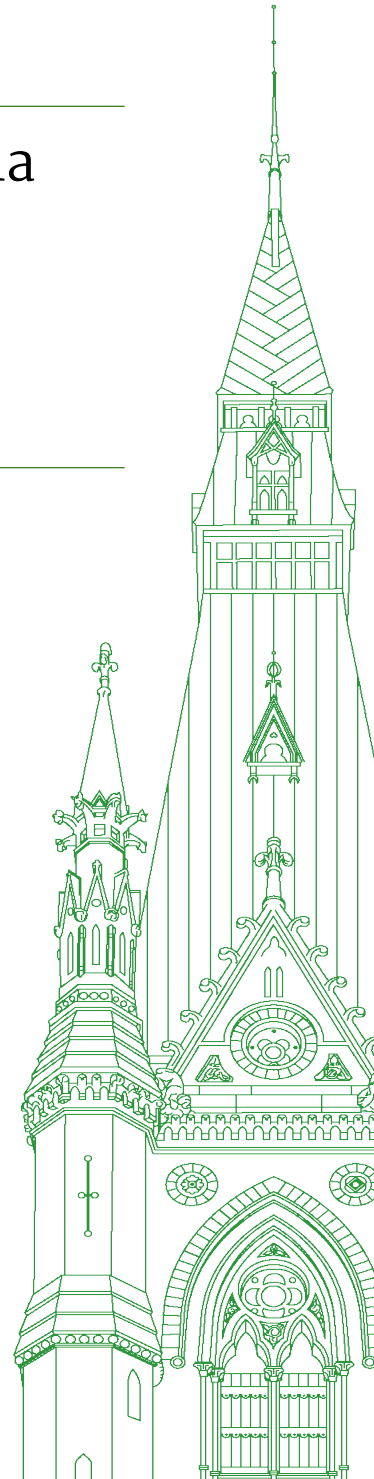
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 022**

Le lundi 15 juin 2020

---

Président : L'honorable Anthony Rota





## Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le lundi 15 juin 2020

• (1200)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 22<sup>e</sup> séance du Comité spécial de la Chambre des communes sur la pandémie de la COVID-19.

[Français]

J'aimerais rappeler brièvement à tous les députés que, pour éviter des problèmes de son, les membres qui participent à la réunion en personne ne devraient pas se joindre à la vidéoconférence.

[Traduction]

Je rappelle à ceux qui participent à la réunion par vidéoconférence qu'ils doivent choisir le canal correspondant à la langue dans laquelle ils s'expriment.

[Français]

Comme à l'habitude, veuillez s'il vous plaît adresser vos remarques à la présidence.

[Traduction]

Je crois comprendre que nous n'avons pas d'annonces ministérielles aujourd'hui. Nous allons donc passer à la présentation des pétitions.

J'aimerais rappeler aux députés que les pétitions présentées pendant une réunion du Comité spécial doivent déjà avoir été certifiées par le greffier des pétitions.

[Français]

Nous demandons aux députés qui participent en personne de venir porter au bureau le certificat signé une fois la pétition présentée.

La première pétition sera présentée par Mme May.

[Traduction]

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole en cette 22<sup>e</sup> séance du Comité sur la COVID-19, également appelé quelque chose comme la Chambre des communes.

Je suis ici pour présenter deux pétitions signées par des centaines de personnes sur le traitement infligé aux adeptes du Falun Gong sous le régime de la République populaire de Chine, en particulier la pratique présumée de prélèvement forcé d'organes. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de condamner cette pratique et d'exiger publiquement que cesse la persécution des adeptes du Falun Gong en République populaire de Chine.

La deuxième pétition est signée par des résidents de Saanich—Gulf Islands préoccupés par ce qui était, au moment de présenter

cette pétition, un problème futur. Or, le problème persiste, et c'est pourquoi je présente cette pétition au nom des signataires qui souhaitent que le gouvernement du Canada n'investisse pas de fonds publics dans l'achat ou l'entretien de l'oléoduc Trans Mountain ni dans son expansion.

**Le président:** La parole est à Mme Kwan.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le président, je prends la parole pour présenter deux pétitions.

La première pétition porte sur la situation relative à la COVID-19. Les pétitionnaires font remarquer que la pandémie a un effet dévastateur sur de nombreux Canadiens d'un bout à l'autre du pays, en particulier ceux qui ont un revenu faible ou modeste, les travailleurs qui multiplient les petits boulots auprès de petites entreprises, les pigistes, les artistes, les travailleurs de l'industrie cinématographique, les travailleurs non salariés et les personnes à revenu fixe comme les aînés et les personnes handicapées.

Les pétitionnaires ajoutent que les loyers, les prêts hypothécaires et les factures de services publics doivent être payés à la fin de chaque mois, ce qui signifie que d'innombrables Canadiens courent le risque de perdre leur logement. Il est primordial que tout le monde au pays ait la possibilité de s'isoler en toute sécurité. À cette fin, les pétitionnaires demandent au gouvernement de décréter immédiatement le gel des loyers, des expulsions, des paiements hypothécaires et des factures de services publics à l'échelle nationale, d'accorder aux propriétaires de maison un report des paiements hypothécaires sans pénalité ni intérêt de la part des institutions financières et de fournir à tous une aide directe sous la forme d'un versement mensuel universel et direct de 2 000 \$ par mois, accompagné d'un supplément immédiat de 250 \$ par enfant.

La deuxième pétition concerne le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. Les pétitionnaires se joignent aux centaines de milliers de personnes qui s'y opposent. La construction de l'oléoduc par Trans Mountain entraîne d'énormes risques environnementaux et économiques, sans aucun avantage substantiel pour la Colombie-Britannique ou les résidents locaux. Environ 40 000 barils de pétrole se sont déjà écoulés des oléoducs existants de Kinder Morgan, dont deux déversements majeurs à Burnaby depuis 2007.

Monsieur le président, je dois signaler que la fin de semaine dernière, un autre déversement de 1 195 barils s'est produit ici, en Colombie-Britannique.

Aucune technologie scientifique n'a été mise au point pour nettoyer les déversements de bitume, et le nombre de pétroliers circulant dans la baie Burrard passerait de 8 à 34 par mois. Voilà qui met en danger de nombreux quartiers résidentiels, ainsi que les territoires traditionnels d'au moins 15 Premières Nations.

• (1205)

**Le président:** Puis-je vous interrompre un instant, madame Kwan?

Je rappelle à tous les députés qu'ils doivent être aussi concis que possible au moment de présenter une pétition.

Madame Kwan, je vous laisse conclure.

**Mme Jenny Kwan:** Merci, monsieur le président.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'agir immédiatement pour empêcher que ce nouvel oléoduc traverse la Colombie-Britannique.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. Genuis.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Monsieur le président, j'ai quatre pétitions à présenter aujourd'hui.

La première pétition exprime l'indignation de mes concitoyens face au décret du gouvernement qui interdit de plus en plus d'armes à feu. Plus particulièrement, les pétitionnaires soulignent l'incapacité du gouvernement à agir dans le dossier des armes à feu illégales. Les pétitionnaires font remarquer que, dans pratiquement tous les crimes violents commis au Canada, y compris la récente fusillade en Nouvelle-Écosse, des armes à feu illégales sont utilisées par des gens qui n'ont déjà pas le droit d'en posséder. La pétition comporte deux demandes. Tout d'abord, les pétitionnaires demandent que nous annulions le décret interdisant certaines armes à feu, mais aussi que nous proposons des mesures qui permettront de lutter efficacement contre l'utilisation illégale d'armes à feu par des criminels, tout en respectant les droits des citoyens respectueux de la loi. Les pétitionnaires demandent également que nous garantissons qu'à l'avenir, toute modification importante des lois sur les armes à feu soit apportée par le Parlement, et non par le gouvernement qui agit de manière irresponsable.

La deuxième pétition porte sur le projet de loi C-8, qui est présenté par le gouvernement et qui porte sur la thérapie de conversion. Les pétitionnaires soutiennent les efforts visant à interdire la thérapie de conversion. Ils se disent toutefois préoccupés par les problèmes que pose le libellé de la définition utilisée dans le projet de loi. Ils demandent au gouvernement d'appuyer les amendements visant à corriger la définition afin de régler la question de la thérapie de conversion et de s'assurer que la définition est exacte et qu'elle ne criminalise pas certaines formes de consultation auxquelles les gens pourraient avoir recours de leur plein gré.

La troisième pétition concerne le projet de loi S-204, un projet de loi du Sénat qui vise à ériger en infraction criminelle le fait pour une personne de se rendre à l'étranger dans le but d'obtenir un organe qui a été prélevé sans consentement, surtout en ce qui concerne la pratique horrible du prélèvement forcé et du trafic d'organes en Chine. Les pétitionnaires appuient le projet de loi S-204 et souhaitent le voir adopter.

La dernière pétition se rapporte au projet de loi C-7. Nous avons longuement discuté à la Chambre de la nécessité de faire mieux en matière de soins de longue durée. Au lieu de s'efforcer d'améliorer la situation, le gouvernement cherche malheureusement à supprimer des mesures de protection essentielles dans le domaine de l'euthanasie. Selon moi, nous devrions nous concentrer sur l'aide à la vie, plutôt que sur le retrait de mesures de protection qui sont né-

cessaires dans le régime d'euthanasie. Les pétitionnaires sont particulièrement préoccupés par l'intention du gouvernement d'éliminer la période de réflexion de 10 jours qui est normalement accordée. Cette période peut déjà être levée dans certaines circonstances, mais le projet de loi C-7 propose de l'éliminer complètement, en plus de réduire le nombre de témoins. Les pétitionnaires sont très inquiets de ce qui est prévu dans le projet de loi C-7, et c'est pourquoi ils demandent que cette mesure législative soit empêchée ou modifiée.

**Le président:** Nous en sommes toujours à la présentation de pétitions.

Nous passons maintenant aux déclarations de députés.

C'est M. Manly qui va commencer.

**M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV):** Monsieur le président, nous sommes en plein milieu d'une pandémie mondiale et d'un choc économique. Les événements récents ont ouvert la plaie du racisme systémique dans notre pays. Les communautés racialisées et marginalisées ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie. Des milliers d'ainés sont décédés dans des centres de soins de longue durée.

Il est clair que nous avons besoin d'un changement de système. Dans le passé, les gouvernements ont renfloué des banques et des sociétés parce qu'elles étaient trop importantes pour échouer. Il est temps de tirer d'affaire l'humanité et la planète. Personne ne sera à l'abri de la menace des changements climatiques et de l'extinction massive. Tous deux sont le résultat de l'exploitation des ressources naturelles au nom de l'économie. Ce sont les humains qui ont créé l'économie. Nous pouvons changer la donne. Nous devons protéger notre environnement, faute de quoi nous périrons.

La COVID-19 a démontré qu'ensemble, nous pouvons prendre des mesures courageuses pour le bien commun. Nous devons faire de même pour la crise climatique, car l'humanité et notre planète sont trop importantes pour échouer.

• (1210)

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Spengemann.

**M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.):** Monsieur le président, c'est aujourd'hui la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. Il s'agit d'un problème sous-estimé et sous-déclaré qui existe partout dans le monde.

Exposés aux risques de négligence et d'agression, de nombreux aînés parmi les plus vulnérables résident dans des établissements de soins de longue durée. Ce sont les aînés qui ont bâti notre pays et façonné nos collectivités, qui nous ont montré ce qu'étaient la résilience, le courage et l'altruisme, qui nous ont rendus plus forts et qui continuent de nous inspirer grâce à leurs réalisations et à leurs enseignements. Ce sont des parents et des grands-parents, des frères et des sœurs, des amis et des mentors. Nous n'avons pas été là pour eux de la même manière qu'ils ont été là pour nous tout au long de leur vie.

Parallèlement à l'augmentation disproportionnée du nombre de décès dans les établissements de soins de longue durée, le rapport des Forces canadiennes a confirmé, une nouvelle fois, la réalité épouvantable et indéfendable des mauvais traitements et de la négligence que subissent les aînés au Canada. Dans ma collectivité, nous pleurons la mort de 68 aînés, survenue dans un seul centre de soins de longue durée, Camilla Care.

Nous devons faire preuve du même engagement inébranlable envers les aînés que celui dont ils ont fait preuve à notre égard. Nous devons protéger et défendre leurs droits fondamentaux. Nous devons faire mieux.

**Le président:** Avant de poursuivre, je voudrais simplement faire remarquer aux députés en arrière que nous voulons procéder de la façon la plus simple et la plus parlementaire possible, en toute neutralité.

Nous allons maintenant entendre M. Barrett.

**M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC):** En ces temps difficiles, les habitants de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes se sont montrés à la hauteur de la situation. Ils ont fait des sacrifices et se sont surpassés pour améliorer la vie de leurs voisins et assurer la sécurité de leurs collectivités.

Il serait impossible de dresser la liste de tous ceux qui sont devenus des héros communautaires, mais j'aimerais en souligner quelques-uns, comme Lily, une fillette de huit ans d'Elgin, qui a recueilli des fonds pour la banque alimentaire de son quartier en construisant et en vendant des tables de pique-nique pour écureuils, et Louise Boardman, de Spencerville, qui fabrique des masques pour les établissements de soins de longue durée et qui en vend d'autres pour soutenir le centre de sensibilisation au cancer du sein. Les Chevaliers de Colomb de Prescott ont recueilli des fonds et ils distribuent environ 27 000 \$ afin de soutenir des groupes de bienfaisance dans toute la région. Les Chevaliers de Colomb de Kemptville font des heures supplémentaires pour gérer la banque alimentaire locale. Qui peut oublier nos excellents travailleurs de la santé, comme Hannah et Mary, au centre de dépistage de la COVID-19 de Brockville?

Ce sont les habitants de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes qui contribuent à sa grandeur. À tous ceux qui s'efforcent d'améliorer la situation et à tous nos travailleurs essentiels, merci.

**Le président:** Le prochain intervenant est M. Anandasangaree.

**M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.):** Monsieur le président, la Loi sur les Indiens de 1876 a instauré le racisme dans le droit canadien et, par l'intermédiaire des pensionnats, du système d'aide à l'enfance, de notre système judiciaire et de nos services de police, nous avons criminalisé et détruit les peuples autochtones. La mort de Chantel Moore et de Rodney Levi et l'agression contre le chef Allan Adam sont des exemples récents de racisme systémique au sein de la GRC. Malheureusement, la direction de la GRC n'a pas reconnu cette réalité et ses causes profondes.

Ces mêmes systèmes ont une incidence négative sur les Canadiens noirs. Le racisme anti-noir a entraîné l'emprisonnement d'un plus grand nombre de jeunes hommes noirs, le renvoi ou l'exclusion d'enfants dans les écoles et des interactions négatives avec la police en raison du profilage. La vie des Noirs compte, elle aussi. Aucun Canadien n'est responsable, à lui seul, de la prévalence du racisme systémique; nous en sommes tous responsables.

Collectivement, nous construisons des institutions qui pratiquent la discrimination fondée sur la race. Il est maintenant temps de repenser et de remanier nos institutions, à commencer par nos forces policières, pour que tous les Canadiens puissent réaliser leur plein potentiel.

[Français]

**Le président:** Madame Larouche, vous avez la parole.

**Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président.

Le 15 juin marque la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. Je veux rappeler le lien qui existe entre la maltraitance et les problèmes de dépendance économique des aînés. Améliorer leur pouvoir d'achat, c'est diminuer le risque qu'elles soient victimes de gens maltraitants. C'est pourquoi la hausse de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti doit être prolongée au-delà de la pandémie. Dans trois semaines, nos aînés recevront leur premier chèque, alors qu'ils devraient en recevoir un deuxième.

Il faut aussi annoncer une date pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui aide plusieurs groupes à mettre sur pied des projets visant à briser l'isolement des aînés.

En terminant, je mentionne l'organisme Justice alternative et médiation qui, durant la pandémie, a mis en place, avec d'autres organismes de Shefford, le projet Une histoire pour la tienne, qui sert aussi à souligner cette journée. Il s'agit d'un rendez-vous virtuel entre des jeunes et des aînés leur permettant d'échanger certaines expériences de vie inspirantes. Les préjugés liés à l'âge étant très présents, j'applaudis à ce projet qui vise à ce qu'on se comprenne mieux et à ce qu'on se juge moins les uns les autres.

• (1215)

[Traduction]

**Le président:** Nous allons maintenant poursuivre avec M. Sangha.

**M. Ramesh Sangha (Brampton-Centre, Lib.):** Monsieur le président, en cette terrible période de crise qui touche l'ensemble des Canadiens, alors que nous réfléchissons tous à la meilleure façon d'en venir à bout, songeons aux personnes qui nous entourent. Montrons notre reconnaissance non seulement à ceux qui œuvrent dans le secteur des travailleurs autorisés, mais aussi à tous les Canadiens qui, jour après jour, s'emploient à changer le cours des choses.

Chaque jour, je suis fier des réactions des Canadiens face à cette crise. Je tiens à souligner et à célébrer tous les efforts déployés par les gens de Brampton-Centre, les institutions religieuses, la société civile et les organisations communautaires, comme la Knights Table dans ma circonscription. Nous sommes tous unis pour lutter contre la COVID-19. Continuons à travailler fort dans le même esprit pour obtenir des résultats positifs.

Merci beaucoup.

**Le président:** Je cède la parole à M. Ruff.

**M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Monsieur le président, qu'il s'agisse des finissants des écoles élémentaires, des écoles secondaires, du Georgian College ou encore, des collèges et universités de tout le pays, je suis fier des réalisations de tous les diplômés de Bruce—Grey—Owen Sound.

Je tiens également à féliciter et à remercier tous les enseignants et parents qui se sont adaptés à l'enseignement en ligne ou à domicile et qui ont soutenu ces diplômés tout au long de leurs études.

J'aimerais féliciter tout particulièrement Cameron Lovell, qui vient de terminer sa huitième année, ainsi que Neebeesh et Neebin Elliott, originaires du territoire non cédé de la Première Nation de Nawash, dans la péninsule Bruce, qui iront à l'Université du Michigan, et Jared Lumley, d'Owen Sound, qui vient d'obtenir son diplôme de mon alma mater, le Collège militaire royal du Canada. La devise du collège, « Vérité, Devoir, Vaillance », évoque des valeurs auxquelles tous les Canadiens devraient aspirer.

Je souhaite tout le succès possible à ces diplômés dans leurs prochaines aventures. Le Canada et moi-même sommes impatients de voir comment leurs rêves et leurs objectifs influenceront et changeront le monde. Je félicite les diplômés de Bruce—Grey—Owen Sound.

[Français]

**Le président:** Nous passons la parole à M. Cormier.

**M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.):** Je rends hommage aujourd'hui à M. Richard Losier, un entrepreneur, un visionnaire et un bâtisseur qui est décédé le 9 juin 2020 entouré de sa famille.

M. Losier est un géant du monde des affaires de la péninsule acadienne. Il a cofondé, en 1968, la compagnie St-Isidore Asphalte, qui compte maintenant plus de 200 employés. Il a également lancé de nombreuses autres entreprises au fil des ans. Il était rassembleur et généreux, un philanthrope qui avait à cœur les jeunes et qui ne manquait jamais l'occasion d'améliorer leurs vies.

J'ai connu M. Losier quand j'avais 14 ans, et je peux affirmer qu'il a eu une influence positive dans ma vie. À chaque rencontre, il me donnait de nombreux conseils et encouragements, que je n'ai jamais oubliés. L'héritage qu'aura laissé M. Losier à sa communauté est inestimable. Son engagement reste un exemple à suivre pour nous tous.

M. Losier est parti rejoindre son épouse, Noëlla. J'offre mes plus sincères condoléances à ses enfants, Richard fils, Ronald, Nathalie, Caroline et Stéphane, ainsi qu'à sa famille et à ses amis.

Reposez en paix, M. Losier, vous allez énormément nous manquer. Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour notre région.

[Traduction]

**Le président:** Passons maintenant à Mme Dabrusin.

**Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.):** Bonjour à tous, depuis ma collectivité dans l'est de Toronto.

Les gens disent qu'une ville de la taille de Toronto peut être froide, mais c'est loin d'être la vérité dans ma collectivité. Je tiens à saluer nos enseignants, comme M. Wong de l'école publique Earl Grey, qui a envoyé des biscuits faits maison et des notes manuscrites à tous ses élèves, ou M. Steve, qui offre des cours de français en ligne, ou encore, les enseignants de Riverdale Collegiate, qui ont défilé dans nos rues pour célébrer nos diplômés.

Notre hôpital local, l'hôpital Michael Garron, a lancé un appel aux membres de la collectivité, les invitant à coudre des masques, et a reçu plus de 60 000 masques, dont ceux confectionnés par Lisa Tancre de la maison de retraite Chartwell Avondale. Michelle Beaton a organisé une chasse au trésor depuis sa fenêtre pour divertir les enfants et leur famille. Même dans l'adversité, des restaurants, comme Mezes ou ceux de la zone d'amélioration commerciale de Leslieville, ont généreusement fait don de nourriture.

Il y a tellement d'autres histoires de générosité dont je pourrais parler, mais je n'ai pas le temps.

Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés. Nous sommes tous reconnaissants de leur travail inlassable.

• (1220)

**Le président:** Nous passons maintenant à Mme Sahota.

**Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC):** Monsieur le président, samedi soir, les Calgariens, en particulier ceux du nord-est, dans ma circonscription de Calgary Skyview, ont été témoins de la tempête la plus dévastatrice qu'il m'ait été donnée de voir. Les maisons, les véhicules, les immeubles et les structures communautaires ont subi des dommages importants en raison de la grêle, des inondations et des vents violents. Les gens ont réagi promptement pour se trouver un abri. J'ai été très heureuse d'apprendre qu'on ne rapportait aucune blessure ou perte de vie.

Hier, j'ai fait le tour de la communauté pour constater les dégâts, et il y en a beaucoup. Mon cœur souffre pour ceux chez qui la tempête a fait des siennes alors que nous traversons déjà une période incroyablement difficile, mais nous sommes résilients. Nous savons qu'il y aura beaucoup de nettoyage à faire dans les semaines à venir, tant sur les propriétés des particuliers que dans la communauté. Je connais mes commettants et je sais que nous allons nous aider les uns les autres à traverser cette épreuve ensemble. Je vais travailler fort et faire tout ce que je peux pour prêter main-forte à la reconstruction.

[Français]

**Le président:** Monsieur Serré, vous avez la parole.

**M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude aux personnes de Nippissing Ouest qui ont organisé, pour le mois de juin, des activités de la fierté pour célébrer la communauté LGBTQ.

Cette semaine, nous célébrons également la Semaine nationale de la fonction publique. Je remercie les fonctionnaires de leur dévouement envers la collectivité de Nickel Belt et les régions de Valley East et de Rayside-Balfour.

[Traduction]

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Saroya.

**M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC):** Monsieur le président, lorsque la COVID-19 a commencé à se propager en Ontario, la ville de Markham, à l'instar de nombreuses autres collectivités, n'était pas prête. Nos travailleurs de la santé de première ligne ne disposaient pas d'assez d'équipements de protection individuelle pour faire leur travail en toute sécurité.

Lorsque les habitants de Markham ont entendu parler de ces pénuries, mon bureau a été inondé d'appels de personnes qui disposaient de tels équipements et qui souhaitaient en faire don. Depuis lors, mon bureau a pu livrer des dizaines de milliers d'articles de protection individuelle aux travailleurs de la santé de première ligne ainsi que cinq masques à chaque famille dans le besoin.

Cette pandémie a montré que la collectivité de Markham est prête à venir à bout de n'importe quel problème, quel qu'il soit. Aujourd'hui, je voudrais remercier les travailleurs de la santé de première ligne qui font un travail incroyable. Je tiens également à remercier tous ceux qui ont prêté main-forte au moment où la ville de Markham avait besoin d'aide.

**Le président:** Je comprends que nous ayons eu un petit pépin à ce sujet. Je suis désolé. Nous croyions que cela avait été réglé avec la pause.

[Français]

Monsieur Serré, je vous demanderais de continuer. Je comprends que vous aviez commencé à changer de langue.

Veuillez poursuivre, s'il vous plaît. Vous avez 30 secondes.

[Traduction]

**M. Marc Serré:** Merci.

Je vais maintenant passer à l'anglais.

Merci à nos infirmières, médecins, pharmaciens, caissiers, concierges. Merci aux différents travailleurs du commerce de détail et aux premiers intervenants qui doivent composer avec la COVID-19. Vous gardez nos collectivités en sécurité et en bonne santé, et vous nous nourrissez. Votre dévouement et les sacrifices que vous faites sont très appréciés.

Alors que les entreprises locales commencent à rouvrir, il est important que nous nous souvenions tous de suivre les pratiques exemplaires définies par les instances de santé publique de nos régions. Nos travailleurs de première ligne méritent notre respect. Il est important pour nous tous d'observer les consignes de distanciation sociale afin de protéger tous les travailleurs et leurs familles.

Nous devons rester forts et unis afin de continuer à faire face à ce défi ensemble.

**Le président:** Encore une fois, je m'excuse d'avoir sauté par-dessus cela, mais nous allons maintenant passer à Mme McLeod.

**Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC):** Monsieur le président, pour souligner le Mois du patrimoine italien, j'aimerais rendre hommage au Colombo Lodge et au centre culturel italien de Kamloops, en Colombie-Britannique.

Le Colombo Lodge a été fondé en 1914 et il fait partie intégrante de notre communauté. Récemment, les membres du Colombo Lodge ont lancé les repas à emporter Colombo Cares dont les recettes sont distribuées à différents organismes sans but lucratif de la région.

Le mois dernier, ils ont très généreusement offert des centaines de repas au personnel du Royal Inland Hospital et aux ambulanciers pour les remercier du travail inlassable qu'ils font depuis le début de la pandémie.

Les membres affirment que le Colombo Lodge est très fier des Italiens qui ont fait de Kamloops leur foyer. Selon eux, les membres de la communauté d'origine italienne d'hier et d'aujourd'hui ont aidé et continuent d'aider Kamloops à prospérer en tant que collectivité généreuse, accueillante et inclusive.

Je tiens personnellement à remercier tous les membres de l'amitié et de la générosité dont ils ont fait montre au fil des ans. Notre collectivité leur est à jamais reconnaissante pour leur gentillesse.

**Le président:** Nous allons maintenant passer à M. Harris.

• (1225)

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Monsieur le président, de nombreux habitants de Terre-Neuve-et-Labrador connaissant de graves problèmes financiers. La plupart des personnes handicapées attendent d'être intégrées au programme promis par les libéraux.

Les travailleurs des usines de transformation du poisson auront besoin d'un soutien pour s'éviter une année désastreuse. De nombreuses petites entreprises ne sont pas admissibles aux programmes. Les municipalités ont besoin d'une aide d'urgence pour faire face à la crise.

Les gens s'inquiètent de ce qui se passera dans deux semaines, c'est-à-dire lorsque la PCU cessera de s'appliquer, et la prochaine saison touristique s'annonce des plus désolantes.

La province elle-même est en proie à une grave crise financière en raison de la pandémie et de la baisse des prix du pétrole. Le gouvernement fédéral doit revoir et bonifier le programme de stabilisation fiscale pour aider les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et des autres provinces productrices de pétrole à traverser cette crise.

La province et les acteurs de l'industrie pétrolière et gazière se sont engagés à éliminer les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Il s'agit à la fois d'un défi et d'une opportunité de transition vers un avenir énergétique durable, mais cela nécessitera des investissements et un soutien importants de la part du gouvernement pour maintenir la vigueur de l'industrie et faire en sorte que cette transition soit équitable pour les travailleurs.

Beaucoup a été fait. Il reste encore beaucoup à faire.

[Français]

**Le président:** Madame Gaudreau, vous avez la parole.

**Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Monsieur le président, l'ensemble des 44 élus municipaux de la circonscription de Laurentides—Labelle et moi-même avons adressé une lettre au gouvernement demandant de rendre disponibles les réseaux Internet cellulaire et haute vitesse à tous.

La crise a accéléré la démonstration de la nécessité de ces réseaux dans la vie quotidienne. La complexité territoriale des Laurentides engendre des zones où le signal est insuffisant, instable ou inexistant. Il est urgent et essentiel de modifier les infrastructures des réseaux actuels. De plus, compte tenu du confinement, les défaillances du réseau Internet font mal et empêchent notamment les études à distance, la télémédecine et le télétravail.

Comment développer économiquement nos municipalités si elles ne peuvent pas offrir à leur communauté des outils de communication adéquats?

Nous demandons donc au gouvernement de mettre les intérêts de sa population au premier plan en investissant dès maintenant massivement dans la construction d'infrastructures Internet haute vitesse et cellulaire.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Waugh, vous avez la parole.

**M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC):** Je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Sir Winston Churchill, cet ancien premier ministre de Grande-Bretagne qui est aussi l'un des plus grands dirigeants que l'histoire ait jamais connus.

Dans ce que l'on ne peut appeler qu'une vie de service, les contributions de Churchill au Commonwealth et au monde sont sans égales. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a dirigé les forces alliées en Europe contre la tyrannie et le fascisme d'Adolf Hitler et de son régime nazi.

Lorsque notre monde était dans son heure la plus sombre, le leadership de Churchill était un phare d'espoir et de liberté. Cela me rappelle une phrase qu'il a prononcée un jour: « Toutes les grandes choses sont simples et beaucoup peuvent être exprimées en un seul mot: liberté, justice, honneur, devoir, miséricorde, espoir. »

Sir Winston Churchill a lui-même incarné toutes ces grandes choses et il sera à jamais un symbole de liberté, de démocratie et d'espoir.

**Le président:** Monsieur Gerretsen, nous vous écoutons.

**M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.):** Monsieur le président, je voudrais ajouter ma voix aux autres qui reconnaissent et célèbrent le Mois de la fierté, qui revient chaque année au mois de juin. Le Mois de la fierté est important pour les Canadiens, puisque nous pouvons être fiers de ce que nous sommes et célébrer notre diversité.

Le présent juin est différent de ceux des années précédentes, car nous ne pouvons pas le célébrer en personne tous ensemble. Je sais toutefois que la pandémie actuelle ne nous empêchera pas de montrer notre amour et notre soutien à la communauté LGBTQ+.

Pour célébrer le Mois de la fierté cette année, mon bureau a distribué 3 000 épingles de la fierté à travers le pays. Tous ceux qui le demandaient pouvaient en recevoir une. Bien que la majorité ait été envoyée aux citoyens de ma circonscription, plus de 500 épingles ont été envoyées aux circonscriptions voisines de Lanark—Frontenac—Kingston, Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, et Hastings—Lennox et Addington. Cela me fait chaud au cœur de voir tant de Canadiens manifester leur soutien.

Joyeuse Fierté à tous.

[Français]

**Le président:** Nous allons maintenant procéder aux questions adressées aux ministres.

[Traduction]

Veillez noter que nous suspendrons la procédure à deux reprises afin de permettre aux employés qui soutiennent nos travaux de se substituer les uns aux autres en toute sécurité.

[Français]

Monsieur Deltell, vous avez la parole.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Monsieur le président, je suis bien heureux de participer à la séance de ce comité parlementaire aujourd'hui.

Cela fait maintenant trois mois que le Canada est aux prises avec la pandémie de la COVID-19. La situation semble maintenant s'améliorer, bien que nous devons rester vigilants.

Sur le plan économique, les gens d'affaires et toute l'économie canadienne dépendent des décisions du gouvernement. Ma question est très simple: quand aura lieu la mise à jour économique?

• (1230)

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales):** Monsieur le président, je remercie le député de sa question.

Je suis d'accord avec lui que le Canada, les Canadiens et les Canadiennes font un excellent et difficile travail dans leur lutte contre le coronavirus. Pour ce qui est de l'économie, notre gouvernement

est là pour les Canadiens, pour les travailleurs et pour les entreprises, et il continuera d'être là.

**M. Gérard Deltell:** Les Canadiens, les entrepreneurs et les entreprises veulent savoir où le gouvernement s'en va. Quand aura lieu la mise à jour économique?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, les Canadiens savent que le gouvernement est là pour les appuyer. Huit...

**Le président:** Nous retournons à M. Deltell.

**M. Gérard Deltell:** Les Canadiens et les Québécois savent aussi que le gouvernement du Québec va déposer sa mise à jour économique cette semaine. Pourquoi le gouvernement d'Ottawa n'en fait-il pas autant?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, c'est avec plaisir que je peux expliquer aux députés et aux Canadiens ce que le gouvernement est en train de faire pour l'économie...

**Le président:** Nous retournons à M. Deltell.

[Traduction]

**M. Gérard Deltell:** Monsieur le président, c'est un réel plaisir pour moi de signifier à la ministre et à tous les députés de la Chambre des communes que le gouvernement de la Saskatchewan va déposer aujourd'hui sa mise à jour économique. Pourquoi Ottawa ne peut-il pas en faire autant?

**Le président:** Madame la vice-première ministre.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je suis ravie d'avoir l'occasion d'informer les Canadiens de ce que notre gouvernement fait pour soutenir les travailleurs, les entreprises et l'économie.

Huit millions de Canadiens ont reçu la PCU, un soutien essentiel pour les travailleurs et leurs familles.

**Le président:** Nous allons maintenant revenir à M. Deltell.

**M. Gérard Deltell:** Monsieur le président, il y a 11 jours, le gouvernement de Terre-Neuve a déposé sa propre mise à jour économique. Nous voyons les gouvernements agir correctement pour le bien de leur population, sauf le gouvernement libéral, qui ne peut pas déposer de mise à jour économique.

Quand le gouvernement libéral va-t-il déposer une mise à jour économique, cette mise à jour que les Canadiens aimeraient voir?

**Le président:** Madame la vice-première ministre, vous avez la parole.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je suis ravie de pouvoir informer le député d'en face et les Canadiens de ce que nous faisons concrètement et qui a un sens pour les Canadiens.

Laissez-moi vous parler de ce que nous faisons pour les entreprises canadiennes. Près de 670 000 entreprises canadiennes ont bénéficié d'une aide...

**Le président:** Nous revenons à M. Deltell.

**M. Gérard Deltell:** Le gouvernement du Québec déposera cette semaine sa mise à jour économique. Le gouvernement de la Saskatchewan a déposé aujourd'hui sa mise à jour économique. Le gouvernement de Terre-Neuve a déposé sa mise à jour économique. Tout le monde travaille fort au Canada, et le milieu des affaires aimerait savoir où s'en va le gouvernement libéral.

La question est claire comme de l'eau de roche. Quand le gouvernement libéral déposera-t-il une mise à jour économique?

**Le président:** Madame la vice-première ministre, c'est à vous.



**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, les travailleurs et les entreprises du Canada veulent savoir que notre gouvernement est là pour les épauler. J'ai fait part à la Chambre du soutien que nous apportons aux travailleurs canadiens par l'intermédiaire de la Prestation canadienne d'urgence. J'ai parlé du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et, permettez-moi de le souligner, des quelque 26 milliards de dollars et plus qui ont été accordés dans le cadre de ce programme essentiel.

Permettez-moi aussi de parler de la subvention salariale. Plus de 2,6 millions...

**Le président:** De retour à M. Deltell.

[Français]

**M. Gérard Deltell:** Monsieur le président, cela commence à être intéressant; la ministre nous dévoile certaines de ces dépenses.

La ministre pourrait-elle nous dire combien le gouvernement a dépensé depuis trois mois?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je vais continuer en français en expliquant ce que notre gouvernement est en train de faire pour les Canadiens et les Canadiennes, les travailleurs et les travailleuses...

**Le président:** M. Deltell a la parole.

[Traduction]

**M. Gérard Deltell:** Monsieur le président, c'est un peu inquiétant pour l'ensemble des Canadiens de savoir que le gouvernement ne peut pas dire quand il déposera sa mise à jour économique, qu'il n'est pas en mesure de préciser combien d'argent il a dépensé au cours des trois derniers mois et qu'il est dans l'impossibilité de chiffrer le déficit du Canada.

Y a-t-il quelqu'un au sein de ce gouvernement qui est en mesure de diriger ce pays correctement?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, diriger ce pays, c'est exactement ce que nous faisons, et nous soutenons notre économie. En fait, nous sommes conscients que le Canada connaît actuellement sa plus grande crise économique depuis la Grande Dépression. C'est pourquoi nous avons affecté près de 11 % du PIB au soutien des travailleurs canadiens et des entreprises canadiennes.

Je tiens à assurer les Canadiens que...

[Français]

**Le président:** Nous allons maintenant continuer avec Mme Normandin.

Madame Normandin, vous avez la parole.

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Monsieur le président, il arrive à l'occasion que le Québec et les provinces ne soient pas que deux solitudes, mais qu'elles s'entendent et qu'elles parlent à l'unisson, comme lorsque vient le temps de dire au gouvernement de se mêler de ses affaires.

J'ai beau relire l'article 91 de la Loi constitutionnelle de 1982, qui prévoit les champs de compétence exclusifs du fédéral, et je n'y trouve nulle part qu'il doit jouer à la belle-mère en mettant des conditions aux transferts en santé.

Ce sont le Québec et les provinces qui embauchent le personnel médical, les médecins, les infirmières et les préposés aux bénéficiaires. Ce sont le Québec et les provinces qui procèdent aux achats du matériel nécessaires. Ce sont le Québec et les provinces qui

savent ce qui se passe sur leurs terrains et qui connaissent leurs besoins.

Le gouvernement va-t-il faire la seule chose relevant de sa compétence, qui est de prendre le chèque, de le signer et de le mettre à la poste?

• (1235)

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je remercie la députée de sa question.

Nous comprenons très bien l'importance du soutien fédéral pour les provinces, surtout dans notre lutte nationale contre le coronavirus.

Je suis d'accord avec la députée, nous devons donner un soutien financier aux provinces, incluant absolument le Québec. Et je voudrais aussi souligner l'importance du soutien des Forces armées canadiennes, qui font un important et excellent travail au Québec et en Ontario aujourd'hui, maintenant.

**Mme Christine Normandin:** Monsieur le président, je suis contente de voir que l'on reconnaît l'importance de transférer cet argent. Ma question est de savoir si l'on peut le transférer sans condition; c'est ce que je demande.

Il y a un état d'urgence. Par le passé, on a vu que cela prenait beaucoup de temps quand il fallait négocier des conditions avec le fédéral. On l'a vu dans le cas du tramway de Québec et on le voit encore, actuellement, dans le cas des transferts visant le logement au Québec, pour lesquels il n'y a aucune entente, donc aucun transfert d'argent.

Le fédéral va-t-il envoyer l'argent sans condition?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, la députée a dit, dans sa première question, que la seule chose que le fédéral devait faire en matière de santé était de signer les chèques. Je ne peux pas être d'accord parce que, aujourd'hui, en ce moment, à cause de la demande du premier ministre du Québec, les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes sont aujourd'hui au Québec; ils sont là pour sauver la vie des aînés...

**Le président:** Nous retournons maintenant à Mme Normandin.

**Mme Christine Normandin:** Effectivement, c'était à la demande du Québec. Ce que je dis, c'est que, actuellement, les provinces demandent à l'unanimité qu'il n'y ait pas de condition. Il est urgent de transférer l'argent.

Le travail du gouvernement fédéral, ici, est de signer le chèque et de l'envoyer aux provinces. Le travail du gouvernement est aussi de faire fonctionner le Parlement. C'est ici qu'il devrait y avoir des négociations pour que nous puissions travailler, entre autres, à envoyer de l'argent aux personnes handicapées, nous assurer de lutter contre la fraude dans la PCU et nous assurer que les délais en justice sont efficaces en fonction de la crise actuelle.

Le gouvernement peut-il se concentrer sur la question afin de respecter les provinces et de transférer l'argent en matière de santé?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Je remercie la députée de sa question, monsieur le président.

Je suis d'accord avec la députée que les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes sont au Québec aujourd'hui grâce à la demande de la province de Québec. Cela dit, j'espère que la députée sera d'accord avec moi qu'être là pour les aînés du Québec, que sauver la vie des aînés du Québec, c'est beaucoup plus que seulement signer des chèques.

Je suis très fière du travail que font les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes. Je pense que nous tous devons remercier ces gens qui travaillent pour le Canada, pour le Québec, et qui font un important et excellent travail.

**Mme Christine Normandin:** Monsieur le président, je pense que la vice-première ministre me comprend mal quand je parle de l'importance d'agir rapidement.

Quand il y a des négociations entre le gouvernement et les provinces, cela prend un temps interminable, parce que le fédéral décide de mettre des conditions là où il ne devrait pas en mettre. Actuellement, la seule chose importante est de transférer l'argent rapidement pour qu'il soit utilisé dans nos hôpitaux et nos CHSLD, où les besoins sont criants. Le Québec et les provinces savent exactement quels sont leurs besoins.

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, j'aimerais souligner à quel point le fédéral est là pour soutenir toutes les provinces, y compris le Québec. Nous avons augmenté le financement des provinces et des territoires de 500 millions de dollars afin de les aider à se préparer aux éclosions de COVID-19. Ce financement s'ajoute aux 40 milliards de dollars que nous accordons déjà chaque année aux provinces et aux territoires. C'est beaucoup d'argent. C'est un appui fort...

• (1240)

[Traduction]

**Le président:** Nous allons maintenant passer à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD):** Monsieur le président, le racisme systémique tue les gens. Il tue des Noirs et des Autochtones. Récemment, le racisme systémique a fait une autre victime en la personne de Rodney Levi, qui a été tué au Nouveau-Brunswick par la GRC.

Pour faire face au racisme systémique, nous avons besoin de changements systémiques. Le gouvernement libéral s'engagera-t-il à apporter des changements systémiques afin d'éviter à tout jamais que d'autres vies soient fauchées?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, je remercie le député d'en face de cette question extrêmement importante, et je profite de l'occasion pour saluer le travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années pour lutter contre le racisme au Canada.

Notre gouvernement reconnaît tout à fait que le racisme systémique existe au Canada. Il est présent dans toutes nos institutions, y compris au sein de la police et à la GRC. Je suis d'accord avec le député d'en face pour dire que le moment est venu de lutter contre ce...

**Le président:** Monsieur Singh, c'est à vous.

**M. Jagmeet Singh:** Monsieur le président, je remercie beaucoup la vice-première ministre de sa réponse, mais nous avons besoin de mesures précises.

Il y a des mouvements. Black Lives Matter, en tant que mouvement, demande le défraiement de la police. Ce qu'ils disent, c'est que nous devons faire de meilleurs choix quant à la manière dont

l'argent est dépensé. Lorsqu'une personne a besoin d'une évaluation de son bien-être ou d'un examen de santé mentale, l'argent, le financement et le soutien doivent aller aux travailleurs de la santé mentale et au personnel soignant, et non à la police.

Le gouvernement est-il prêt à financer les travailleurs de la santé et à leur donner la priorité plutôt qu'à la police?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, le député a, fort à propos, amorcé ses questions en parlant du racisme systémique à l'égard des peuples autochtones au Canada, et j'aimerais parler de cela un instant.

Ce matin, je me suis entretenue avec Perry Bellegarde, parce qu'il s'agit d'une question absolument cruciale. Nous pouvons décrire cela comme étant le péché originel de notre pays. Je suis tout à fait d'accord pour dire que le pays a besoin d'une réforme en profondeur, notamment en ce qui concerne la manière dont s'exerce le maintien de l'ordre.

**M. Jagmeet Singh:** Monsieur le président, le gouvernement libéral s'engagera-t-il à revoir l'utilisation de la force telle qu'elle est décrite pour la GRC? Les libéraux vont-ils s'engager à faire ce changement?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, le premier ministre et le ministre de la Sécurité publique ont eu de nombreuses conversations la semaine dernière avec la GRC. Nous acceptons tous que...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh:** Monsieur le président, le gouvernement s'engagera-t-il à faire une priorité de la désescalade?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Permettez-moi de poursuivre, monsieur le président.

Le racisme systémique existe dans toutes nos institutions fédérales, y compris la GRC. Il est temps de mettre un terme à cette situation. Je voudrais simplement dire...

**Le président:** Revenons à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh:** Monsieur le président, je n'obtiens pas de réponse.

Le premier ministre ou le gouvernement libéral peut-il souscrire à quelque chose de simple en interdisant le profilage racial, les contrôles de routine et le fichage de manière explicite à l'échelon fédéral?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, malheureusement, je ne serais pas d'accord pour dire que l'éradication du racisme systémique sera simple à réaliser, mais je reconnais que le profilage racial est absolument inapproprié. Ce n'est pas quelque chose que nous devrions...

**Le président:** Nous allons revenir à M. Singh.

**M. Jagmeet Singh:** Eh bien, je vais essayer d'obtenir un autre engagement de la part du gouvernement, parce qu'il ne semble pas capable de s'engager à faire quelque chose d'aussi explicite que de mettre fin au profilage racial.

Nous savons que dans quelques semaines, des millions de Canadiens devront faire face à la cessation de leur PCU. Ces familles s'inquiètent de savoir comment elles vont se débrouiller pour manger étant donné qu'elles n'ont plus d'emplois qui les attendent.

Le gouvernement libéral est-il disposé dès aujourd'hui à s'engager à leur apporter une aide concrète, oui ou non?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le président, permettez-moi de préciser, comme je l'ai fait dans ma précédente réponse, que notre gouvernement est clairement opposé au profilage racial. C'est une pratique répréhensible, et notre position à ce sujet est tout à fait claire.

Maintenant, en ce qui concerne la PCU, j'ai exactement les mêmes inquiétudes que le député d'en face. L'économie canadienne est dans son plus mauvais état depuis la Grande Dépression. Nous savons que tous les emplois ne sont pas encore revenus. Nous savons que les travailleurs canadiens, les familles canadiennes, continuent d'avoir besoin...

• (1245)

**Le président:** Nous allons maintenant faire une courte pause pour permettre le changement de personnel prévu aux termes des directives de sécurité relatives au coronavirus. Au retour, nous passerons à Mme Harder.

**Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC):** Monsieur le président, le premier ministre a donné à ses ministres le mandat de « gouverner de manière positive, ouverte et collaborative ». Ce sont ses mots exacts. Ironiquement, dans sa forme actuelle, le Parlement est fermé. Les partis d'opposition ont peu de possibilités de demander des comptes au parti au pouvoir, les projets de loi d'initiative parlementaire ne peuvent pas être déposés et les mesures législatives ne peuvent pas être débattues.

Le premier ministre, M. Trudeau lui-même, peut-il nous aider à comprendre comment tout cela s'inscrit dans sa définition de ce qu'il appelle un « gouvernement ouvert »?

**L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Eh bien, monsieur le président, nous sommes là, n'est-ce pas? Nous sommes ici, et l'opposition pose des questions. Pour ce faire, les partis d'opposition ont l'équivalent de huit périodes de questions au lieu de cinq. Ils ont plus de temps qu'avant, alors je ne comprends pas pourquoi ils sont mécontents.

**Mme Rachael Harder:** C'est comme si je demandais un repas complet et que, après m'avoir donné quelques bonbons, on me disait: « Mais pourquoi n'es-tu pas contente? »

Voyez-vous, monsieur le président, c'est un peu comme si le premier ministre et le Parti libéral allumaient et éteignaient les lumières à leur guise. C'est ce qu'ils veulent faire ici. Mais ce n'est pas cela, le Parlement. Ce n'est pas cela, la démocratie. Quand M. Trudeau prendra-t-il la décision qui s'impose, c'est-à-dire allumer les lumières et reprendre le travail pour les Canadiens?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Je suis désolé d'apprendre que ma collègue ne travaille pas. Je peux vous assurer, monsieur le président, que, de ce côté de la Chambre, nous travaillons tous très dur et nous répondons aux questions de l'opposition. Pourquoi? Parce que c'est extrêmement important.

J'ai siégé de l'autre côté de la Chambre et posé des questions pendant sept ans. Je comprends l'importance...

**Mme Rachael Harder:** Le député d'en face sait très bien qu'il induit la population canadienne en erreur. Ceci n'est pas le véritable Parlement. Il s'agit simplement d'un comité spécial. Voyez-vous, sur le site Web du Parti libéral, sous les engagements pris dans la plateforme électorale, on peut lire que, pour que le Parlement fonctionne de façon optimale, les députés doivent avoir la liberté « de faire ce pour quoi ils ont été élus », c'est-à-dire représenter les électeurs et les électeurs de leur circonscription et « tenir le gouvernement responsable de ses actes ».

Il s'agit d'un document du Parti libéral. Est-ce que le premier ministre a oublié que renforcer le Parlement était un des engagements dans sa plateforme électorale de 2019?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, je remercie ma collègue de citer notre excellente plateforme électorale. C'était un très bon document.

Voyez-vous, je crois que nous avons atteint un équilibre où les députés peuvent venir de différents endroits, surtout aux environs d'Ottawa, et poser des questions, mais aussi où des collègues de partout au pays peuvent poser des questions. Pourquoi ma collègue juge-t-elle préférable que seulement 35 des 338 députés s'expriment?

**Mme Rachael Harder:** Est-ce que le premier ministre respecte la démocratie, ou continue-t-il de s'inspirer de la Chine, qui est essentiellement une dictature?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, nous répondons à toutes les questions de l'opposition, et non seulement à celles des personnes dans cette salle, mais nous répondons...

**Le président:** Revenons à Mme Harder.

**Mme Rachael Harder:** Je repose ma question. Est-ce que le premier ministre préfère la dictature chinoise à la démocratie canadienne?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Je ne vois pas où ma collègue veut en venir, monsieur le président. J'aimerais savoir pourquoi elle n'est pas important que ses collègues puissent eux aussi être des participants actifs.

• (1250)

**Mme Rachael Harder:** M. Trudeau a écrit à ses ministres et leur a demandé de continuer de « relever la barre en matière d'ouverture, d'efficacité et de transparence au sein du gouvernement ». Il a ensuite précisé ceci: « Autrement dit... que notre gouvernement soit intrinsèquement ouvert. »

Actuellement, le Parlement est fermé. M. Trudeau l'a fermé et nous empêche de continuer de bien servir les Canadiens, conformément à leurs attentes. Est-ce l'idée que se fait M. Trudeau d'un gouvernement « intrinsèquement ouvert »?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, est-ce qu'ils veulent vraiment parler de la fermeture du Parlement? Eh bien, parlons des deux occasions où ils ont prorogé le Parlement, car ils l'ont fait deux fois plutôt qu'une! Le gouvernement conservateur a fermé le Parlement deux fois. J'étais là. J'étais assis en face.

C'est tout à fait le contraire aujourd'hui. Nous répondons à toutes les questions. Ce lieu est ouvert, et nous répondons aux questions.

**Le président:** Un instant, s'il vous plaît. Je ne vous ai pas encore donné la parole, madame Harder. Nous avons arrêté le chronomètre.

Je tiens à rappeler aux distingués députés qu'il y a des questions et des réponses, et que nous voulons entendre les deux. Je vous prie de cesser tout chahut.

Madame Harder, la parole est à vous.

**Mme Rachael Harder:** En 2014, le chef du Parti libéral a établi une résolution de politique intitulée « Restaurer la confiance en la démocratie canadienne ». Voilà qui est ironique, car, actuellement, je le répète, le Parlement est fermé. On nous empêche de bien servir les Canadiens, conformément à leurs attentes.

À l'époque, le premier ministre a déclaré: « Les Canadiennes et Canadiens veulent que leurs député(e)s représentent réellement leur collectivité à Ottawa, et ne soient pas réduit(e)s à jouer dans leur collectivité un rôle de porte-parole au service d'un premier ministre trop puissant. »

Malheureusement, M. Trudeau est devenu le premier ministre trop puissant qui, selon lui, ne devrait pas exister. Pourquoi a-t-il changé d'avis?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, j'aimerais savoir pourquoi ma collègue tente de faire taire ses collègues qui ne peuvent s'exprimer ni être présents dans cette salle.

Monsieur le président, comment pourrions-nous voter sur des projets de loi d'initiative parlementaire, par exemple? Comme vous le savez, il ne s'agit pas d'un vote du gouvernement ni d'un vote de parti, mais bien d'un vote par rangée.

Vous voulez revenir? Allez-vous accepter, je le demande par votre intermédiaire, monsieur le président, l'utilisation du vote électronique, oui ou non?

**Le président:** La parole est à M. Genuis.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le président, nous savons que le ministre des Affaires étrangères aime le champagne et les appartements londoniens, mais ce sont ses prêts hypothécaires signés Champagne qui préoccupent les Canadiens.

Ils souhaitent plus particulièrement savoir pourquoi le ministre n'a pas divulgué toutes ses dettes contractées auprès du gouvernement chinois avant le 4 juin de cette année.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, comme vous le savez, depuis que le ministre a fait son entrée en politique, il a divulgué ses deux prêts hypothécaires et l'ensemble de ses autres passifs et actifs au Commissaire à l'éthique, et le tout figure au registre public électronique. C'est du domaine public, monsieur le président. C'est public.

**M. Garnett Genuis:** Maintenant c'est public et c'est effrayant. Quand le ministre des Affaires étrangères viendra-t-il ici pour répondre lui-même à ces questions?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, ces renseignements ont toujours été du domaine public. Nous sommes en pleine pandémie, nous essayons d'aider les Canadiens, et ils ne trouvent rien de mieux à faire que de poser des questions sur...

**Le président:** Revenons à M. Genuis.

**M. Garnett Genuis:** Quand le ministre doit plus d'un million de dollars au gouvernement chinois, les gens ont le droit de lui poser des questions. Quand le ministre des Affaires étrangères répondra-t-il présent?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Le ministre répond présent tous les jours, monsieur le président. Il est présent et travaille pour les Canadiens. Je le répète, il s'agit de documents publics. Tout ce qu'a fait le ministre est du domaine public. Je ne comprends toujours pas pourquoi ils demandent...

**Le président:** Revenons à M. Genuis.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le président, il n'a même pas à se présenter à la Chambre. Il n'a qu'à apparaître à l'écran. Où est le ministre? Où se cache-t-il? Pourquoi ne veut-il pas répondre aux questions sur ses dettes personnelles envers le gouvernement chinois?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Monsieur le président, s'il va sur Internet, il va trouver l'information.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le président, le ministre se cache.

J'ai d'ailleurs quelques questions sur la politique du gouvernement par rapport à la Chine. Quelle est l'incidence de cette situation sur le processus décisionnel? Les trois quarts des Canadiens souhaitent que Huawei ne joue aucun rôle dans notre réseau 5G. Est-ce que le ministre fera passer les intérêts des Canadiens avant ceux de ses créanciers et dira non à Huawei?

**L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie):** Monsieur le président, en ce qui a trait au déploiement de la technologie 5G, nous en effectuons actuellement l'examen complet. Nous avons été on ne peut plus clairs avec nos alliés et avec les Canadiens sur notre refus catégorique et immuable de compromettre nos intérêts nationaux.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le président, ce n'est pas une réponse, et cela ne concorde absolument pas avec ce que nos alliés ont déjà admis.

On commence à voir des rapports sur divers virus mortels exportés du Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg à l'Institut de virologie de Wuhan juste avant que des scientifiques ne soient expulsés pour avoir violé les politiques en place.

Malgré cela, la coopération scientifique se poursuit entre les établissements canadiens et l'Institut de virologie de Wuhan, qui est affilié à l'armée. Pourquoi est-ce que le gouvernement n'a pas mis en place de nouvelles lignes directrices pour prévenir l'exportation d'agents pathogènes et de renseignements sensibles en Chine?

• (1255)

**L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé):** Monsieur le président, il est vrai que, en 2019, le Laboratoire national de microbiologie échangeait des échantillons de laboratoire avec l'Institut de virologie de Wuhan. Le Laboratoire national de microbiologie échange régulièrement des échantillons avec d'autres laboratoires afin de permettre à la communauté internationale de mieux comprendre les virus et de faire progresser les recherches connexes.

Il y a des protocoles stricts en place pour ce type d'échanges et ces échantillons ont été transportés conformément aux lois et règlements canadiens.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le président, je crois que les Canadiens seraient inquiets d'apprendre que le transport de virus à destination de laboratoires chinois affiliés à l'armée est monnaie courante.

Quand M. Champagne était secrétaire parlementaire du ministre des Finances, le gouvernement a décidé d'accorder des centaines de millions de dollars à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, qui finance des projets de développement de l'État chinois en Asie dont les normes en matière de main-d'œuvre, de droits de la personne et d'environnement sont discutables.

Est-ce que le ministre va prioriser les contribuables canadiens plutôt que ses créanciers et soutenir le retrait d'une banque de développement contrôlée par le Parti communiste?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Une fois de plus, monsieur le président, mon collègue essaie d'établir des liens, mais je ne sais pas exactement où il veut en venir, car tout est du domaine public. Il y a cette chose qu'on appelle Google. Il peut s'en servir pour vérifier l'information.

**M. Garnett Genuis:** Monsieur le président, la population peut nous entendre. Je suis certain que cet échange sera aussi accessible sur Google et que la population pourra en tirer ses propres conclusions.

Il y a des manquements par rapport à la technologie 5G, des manquements par rapport au transport de virus mortels et des manquements relatifs à un versement de plus de 400 millions de dollars à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. Il est évident que les investissements de la Banque de Chine dans le ministre Champagne portent leurs fruits. Il est temps que le ministre règle ses dettes envers le gouvernement communiste plutôt que d'en faire porter le fardeau aux Canadiens.

Quand le ministre sera-t-il en Chambre et répondra-t-il aux questions sur ce prêt hypothécaire?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Mon collègue devrait choisir ses mots avec prudence à la Chambre, monsieur le président. C'est grave. Il devrait faire attention à ce qu'il dit. Le ministre travaille extrêmement dur pour tous les Canadiens et fait son travail dans les formes, monsieur le président.

Nous parlons de renseignements d'accès public. Je le répète, qu'il aille sur Google et fasse une recherche. Voilà.

**Le président:** La parole est à M. Barrett.

**M. Michael Barrett:** La semaine dernière, l'ambassadeur du Canada auprès des Nations unies a envoyé une lettre à tous les États membres dans laquelle il promet que le Canada envisagera d'accroître sa contribution à l'Administration des Nations unies pour les secours et la reconstruction ou UNRRA, la même UNRRA qui sert de couverture au Hamas, qui permet aux terroristes d'entreposer des armes dans les écoles et qui fournit des livres scolaires prônant la destruction d'Israël.

Les libéraux n'ont-ils aucune pudeur dans leur quête d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU?

**L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international):** Merci, monsieur le président. Je souhaite remercier le député pour sa question.

Nous savons que, à l'heure actuelle, le Canada doit faire preuve de leadership face aux défis mondiaux. Plus que jamais, le Canada joue un rôle positif en se faisant le défenseur de la diversité et de l'inclusion, en soutenant la lutte mondiale contre la COVID-19, en luttant contre les changements climatiques, en dirigeant des efforts de maintien de la paix et de la sécurité, et en venant en aide aux plus vulnérables.

Siéger au Conseil de sécurité permettrait au Canada d'être une voix forte en faveur d'une société plus juste, plus inclusive et plus prospère...

**Le président:** Nous revenons à M. Barrett.

**M. Michael Barrett:** Monsieur le président, j'ai reçu une lettre de Bob Anderson cette semaine, dans laquelle il plaide en faveur de ses voisins, dont Jean Grevelding, qui possède un chalet à Butternut Bay. Comme bien des gens, Mme Grevelding est une Américaine qui possède une propriété de notre côté de la frontière.

Ces personnes sont des contribuables de nos collectivités. Elles ont un plan en place afin de respecter toutes les règles de quarantaine du Canada. L'incapacité de pouvoir venir s'occuper de leur propriété pendant l'été les préoccupe. Est-ce que les personnes

comme Mme Grevelding auront le droit de traverser la frontière pour venir jeter un coup d'œil à leur propriété cet été?

**L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Bien sûr, notre priorité est, a toujours été et doit toujours être la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens. C'est pour cette raison que nous avons mis en place ces restrictions sur les voyages non essentiels et que nous avons exigé, par l'intermédiaire de l'Agence de la santé publique du Canada, une quarantaine de 14 jours.

Je ne connais pas les détails dans le cas de la personne que vous mentionnez, mais nous voulons nous assurer que, si l'on vient au Canada, c'est à des fins essentielles et qu'on le fait de façon sûre et dans le respect de la quarantaine qui a été décrétée.

**M. Michael Barrett:** Grâce à ses neuf filiales dans ma circonscription, la Légion royale canadienne offre beaucoup aux anciens combattants et aux collectivités rurales. Ces filiales connaissent toutefois des difficultés et une perte de revenus, au point où elles devront peut-être fermer leurs portes. Le commandant G2 de la zone et les maires locaux, dont Roger Haley, m'ont joint et exprimé leur besoin criant.

Est-ce que le gouvernement offrira son soutien aux filiales de la Légion partout au pays afin qu'elles puissent poursuivre leur travail essentiel aux anciens combattants?

• (1300)

**L'hon. Lawrence MacAulay (ministre des Anciens Combattants):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Oui, nous avons fait beaucoup pour soutenir des groupes comme la Légion. Il y a le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire de 350 millions de dollars. Si les filiales fournissent de l'aide liée à la COVID-19, ce Fonds peut les appuyer. En effet, nous faisons tout en notre pouvoir pour aider la Légion et d'autres groupes qui font tant pour aider nos anciens combattants partout au pays.

**M. Michael Barrett:** Le 21 mai, la ministre a déclaré que son équipe travaillait le plus rapidement possible pour remédier aux lacunes du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes ou CUEC. Trois semaines se sont maintenant écoulées et beaucoup d'entrepreneurs, comme la courtière en prêt hypothécaire Corinna Smith-Gatcke, sont toujours aux prises avec des retards, ce qui pourrait bien les obliger à fermer leur entreprise pour de bon. Est-ce que ces entreprises auront accès au CUEC avant qu'il ne soit trop tard?

**L'hon. Mary Ng:** Merci, monsieur le président. Je remercie le député pour cette question très importante sur nos petites entreprises canadiennes.

Ces entreprises peuvent tout à fait obtenir un prêt auprès de leur institution financière ce vendredi, et je les incite à communiquer avec leur banque ou leur caisse. Je veux que ces entreprises sachent que rien n'est plus important pour nous que de leur assurer le soutien dont elles ont besoin pendant cette période difficile.

**M. Michael Barrett:** Le projet d'élargissement de la route de comté 43 est crucial pour ma circonscription et l'ensemble de la région. Il rendra en effet la route plus sûre pour les 18 000 conducteurs qui l'empruntent quotidiennement.

Il y a maintenant 334 jours que le gouvernement provincial et les administrations municipales ont annoncé son financement, mais le gouvernement libéral n'a toujours pas bougé. Il y a maintenant 181 jours que la ministre McKenna m'a dit que son équipe étudiait le projet. Aujourd'hui, il n'y a toujours pas de décision en vue et l'équipe de la ministre n'a même pas trouvé le temps de répondre à ma demande de suivi au cours du dernier mois.

Est-ce que la ministre McKenna peut enfin arrêter de retarder le dossier et s'engager aujourd'hui à financer ce projet?

**L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités):** Monsieur le président, comme le député d'en face le sait, nous travaillons avec les provinces et les territoires afin de faire progresser nos investissements dans les infrastructures. Nous investissons partout au pays. Ces investissements ont un effet bénéfique réel sur la vie des gens. Nous sommes toujours heureux de travailler avec les députés, mais ils doivent aussi travailler avec les provinces et les territoires afin de faire avancer les projets jusqu'à notre bureau.

**Le président:** Nous allons maintenant poursuivre en cédant la parole à Mme Wagantall.

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Merci, monsieur le président.

Par l'entremise de la présidence, j'aimerais savoir si M. MacAulay a lu le rapport de mai 2020 de l'ombudsman Dalton, intitulé « Indemnisation des vétérans canadiens: Une analyse comparative des régimes d'avantages ».

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Monsieur le président, je suis désolé, mais je vais devoir demander à mon honorable collègue de répéter la question.

**Le président:** Madame Wagantall, nous allons arrêter l'horloge afin que vous ne perdiez pas de temps supplémentaire.

**Mme Cathay Wagantall:** Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question portait sur la question de savoir si M. MacAulay avait lu le rapport de mai 2020 de l'ombudsman Dalton, intitulé « Indemnisation des vétérans canadiens: Une analyse comparative des régimes d'avantages ».

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie mon honorable collègue de sa question.

Bien sûr, je valorise les commentaires de M. Dalton et tout ce qu'il fait pour les anciens combattants. Nous avons discuté de ces enjeux à de nombreuses reprises. J'ai travaillé avec lui, et j'ai tout fait pour m'assurer que nous offrons une indemnisation appropriée aux anciens combattants...

**Le président:** Nous allons redonner la parole à Mme Wagantall.

**Mme Cathay Wagantall:** En raison de cette étude, les résultats financiers que le Canada cherche à fournir aux vétérans malades et blessés sont-ils désormais clairement définis au sein du ministère des Anciens Combattants?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Monsieur le président, comme la députée le sait, je dois présenter un rapport au Comité des anciens combattants, et un certain nombre de mesures ont été prises pour que ce rapport soit...

**Le président:** Nous allons redonner la parole à Mme Wagantall.

**Mme Cathay Wagantall:** Alors, je suggère que nous rétablissions notre comité et qu'il reprenne ses travaux comme il se doit. Où ces directives financières sont-elles publiées?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Eh bien, il est certain, [*Difficultés techniques*] confinement, mais les quelque 90 millions de dollars que le gouvernement a prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses afin de s'assurer que nous remédions à l'arriéré du ministère des Anciens Combattants. Cela représente une aide importante...

**Le président:** Nous allons rendre la parole à Mme Wagantall.

**Mme Cathay Wagantall:** Monsieur le ministre, une copie de ce document a-t-elle été remise aux membres des Forces armées canadiennes?

• (1305)

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Monsieur le président, il faudrait que mon honorable collègue pose la question aux Forces armées canadiennes.

**Mme Cathay Wagantall:** Il y a trois différentes [*Difficultés techniques*] de prestations à vie pour les vétérans malades ou blessés. Dans le récent rapport de l'ombudsman Dalton, est-ce que l'une de ces trois options offrirait la meilleure indemnisation dans les neuf scénarios étudiés?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Bien entendu, comme elle le sait, un grand nombre d'efforts ont été déployés afin de veiller à ce que nous offrions une indemnisation adéquate aux anciens combattants. Nous travaillons très dur, avec beaucoup d'aide de la part de M. Dalton, afin nous assurer que...

**Le président:** Nous allons poursuivre en redonnant la parole à Mme Wagantall.

**Mme Cathay Wagantall:** Dans le cadre du règlement non divulgué de l'affaire Sean Bruyca contre Seamus O'Regan et le gouvernement libéral, une déclaration commune indique que « ... les Canadiens, en particulier tous les anciens combattants et leurs familles, sont encouragés à participer au débat public sur les politiques et les programmes qui touchent nos anciens combattants et leurs familles ».

M. MacAulay approuve-t-il cette déclaration?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je peux vous assurer que toute personne peut participer à toute discussion sur l'indemnisation des vétérans. Nous sommes toujours réceptifs en ce qui concerne les mesures que nous pouvons prendre pour nous assurer que nous offrons une indemnisation appropriée. Je ne crois pas que le mot « approprié » soit celui qui convienne, mais cette indemnisation permettrait d'apporter une certaine compensation aux anciens combattants qui le méritent vraiment. Ils défendent notre démocratie...

**Le président:** Nous allons redonner la parole à Mme Wagantall.

Oh, je suis désolé...

[Français]

**Mme Andrée Larouche:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Depuis quelques interventions, l'interprétation ne fonctionne pas. C'est donc difficile de suivre l'échange entre la députée et le ministre.

**Le président:** Nous avons un problème sur le plan de l'interprétation.

[Traduction]

Monsieur le ministre, madame Wagantall, vous participez à la séance de façon virtuelle. Je me demande si vous avez sélectionné la langue qui convient au bas de votre écran.

Nous allons commencer par procéder à cette vérification à titre de mesure de dépannage.

**Mme Cathay Wagantall:** Je vois la mention « Anglais ».

**Le président:** Très bien. Monsieur le ministre MacAulay, que voyez-vous?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** La mention « Anglais », monsieur le président.

**Le président:** Très bien. Nous allons donc procéder à quelques vérifications de notre côté.

[Français]

Madame la députée de Shefford, ai-je bien compris que l'interprétation ne fonctionnait pas dans le cas des deux interlocuteurs?

**Mme Andréanne Larouche:** Le son ne permettait pas aux interprètes de faire leur travail. Cela semblait être un problème de son.

[Traduction]

**Le président:** Dans ce cas, je demanderais aux deux députés de rapprocher le microphone de leur bouche. Nous verrons si cela fonctionne. Je regarde l'écran, et je remarque que votre microphone est légèrement éloigné. Pourriez-vous le plier un peu plus? Je vous en serais reconnaissant.

Je vous remercie de votre patience. Nous allons procéder à un autre essai.

Madame Wagantall, la parole est à vous.

**Mme Cathay Wagantall:** J'invoque le Règlement. Souvent, lorsque je tente de m'exprimer, j'entends de nombreuses autres voix en arrière-plan.

**Le président:** Je demanderais à tous les députés de désactiver leur microphone et à tous ceux qui sont présents à la Chambre de s'abstenir de parler à voix haute. Contentez-vous de chuchoter si vous souhaitez dire quelque chose à quelqu'un d'autre.

Nous allons reprendre cette intervention au début. Il nous reste donc une minute et 45 secondes.

Madame Wagantall, veuillez poser votre prochaine question.

**Mme Cathay Wagantall:** Vous avez mentionné la « prochaine question », alors nous ne reprenons pas là où nous nous étions arrêtés, monsieur le président?

**Le président:** Avons-nous entendu la réponse du ministre MacAulay? Non?

Dans ce cas, nous allons céder la parole au ministre MacAulay afin qu'il finisse de répondre à la question. Nous allons repartir l'horloge à 27 secondes, puis l'arrêter et entendre la réponse du ministre. Ensuite, lorsque nous poursuivrons l'intervention, nous repartirons l'horloge à une minute et 45 secondes en raison de la confusion qui a régné.

**Mme Cathay Wagantall:** Devrais-je répéter la question, monsieur?

**Le président:** Oui, s'il vous plaît. L'horloge est arrêtée. Après avoir écouté la question et la réponse, nous repartirons l'horloge.

Madame Wagantall, veuillez répéter la question.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci, monsieur le président.

Dans le cadre du règlement non divulgué de l'affaire Sean Bruyca contre Seamus O'Regan et le gouvernement libéral, une déclaration commune indique que « ... les Canadiens, en particulier tous les anciens combattants et leurs familles, sont encouragés à participer au débat public sur les politiques et les programmes qui touchent nos anciens combattants et leurs familles ».

M. MacAulay approuve-t-il cette déclaration?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Monsieur le président, je remercie mon honorable collègue de sa question et de sa préoccupation. J'approuve bien sûr cette déclaration. Tout le monde peut vraiment indiquer ce qu'il souhaite afin que nous puissions offrir une indemnisation aussi appropriée que possible. Nous ne pourrions jamais indemniser totalement les anciens combattants en fonction de ce qu'ils méritent vraiment, mais nous voulons nous assurer que nous leur offrons la meilleure indemnisation possible. C'est ce que nous voulons faire, et c'est ce que nous ferons.

• (1310)

**Le président:** Madame Wagantall, nous allons repartir l'horloge. Il vous reste une minute et 45 secondes. Veuillez prendre la parole.

**Mme Cathay Wagantall:** Si c'est le cas, le ministre MacAulay est-il au courant de la pratique du marquage des dossiers des vétérans?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Monsieur le président, je ne suis pas au courant de cette pratique.

**Mme Cathay Wagantall:** Étant donné que le sous-ministre a indiqué qu'il était responsable du fonctionnement du ministère, le ministre lui demandera-t-il la liste des noms des vétérans dont le dossier a été marqué par ACC, les dates où ces dossiers ont été marqués et les raisons pour lesquelles ils l'ont été?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Monsieur le président, je demanderais certainement à tout vétéran ou toute personne qui est préoccupé à ce sujet de communiquer avec mon bureau. Je ferai tout ce que je peux pour m'assurer que les vétérans...

**Le président:** Nous allons redonner la parole à Mme Wagantall.

**Mme Cathay Wagantall:** Les vétérans les plus malades et les plus blessés reçoivent-ils toujours jusqu'à 300 000 \$ de moins au titre de leur pension à vie?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Monsieur le président, comme vous le savez et comme le premier ministre l'a indiqué lui-même très clairement lorsque la pension à vie a été mise en place, si un vétéran reçoit des prestations inférieures à celles qu'il recevait auparavant, ces prestations doivent être rajustées.

**Mme Cathay Wagantall:** Pour les vétérans dont les circonstances se ressemblent, la date de leur demande d'indemnisation devrait-elle jouer un rôle déterminant dans la question de savoir s'ils sont traités équitablement?

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Oui, bien sûr, la date est celle à laquelle l'indemnisation commencerait. Elle est bien sûr très importante et très appropriée.

**Le président:** Nous allons maintenant céder la parole à M. Lloyd.

**M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC):** Merci, monsieur le président.

Le major à la retraite Mark Campbell, qui habite dans ma circonscription de Sturgeon River-Parkland, a perdu ses deux jambes dans l'exercice de ses fonctions en Afghanistan. C'est un passionné de tir sportif, mais il est compréhensible qu'en raison de son handicap, il y ait très peu de types d'armes à feu qu'il peut utiliser, et toutes ces armes à feu ont maintenant été interdites par le décret du gouvernement libéral.

La question que j'adresse au ministre de la Sécurité publique est la suivante: son ministère a-t-il procédé à une analyse juridique et pris en compte le droit de ne pas faire l'objet de discrimination dont les Canadiens handicapés jouissent en vertu de l'article 15 de la Charte, avant que le gouvernement libéral adopte le décret?

**L'hon. Bill Blair:** Oui, une analyse très approfondie a été menée par le ministère de la Justice afin de garantir que les interdictions que nous avons mises en place respectent, en fait, la Charte.

Je voudrais également dire, monsieur le président, à quel point il était important que nous interdissions les armes qui ne sont pas du tout conçues à des fins sportives. En fait, elles ont été conçues pour que des soldats puissent les utiliser au combat. Elles n'ont pas leur place dans une société civile. Nous les avons interdites, et nous croyons — et de nombreuses personnes dans tout le pays ont fait écho à cela — que cela accroîtra la sécurité des Canadiens.

**M. Dane Lloyd:** Monsieur le président, le ministre est-il conscient que le AR-15 est le fusil de sport le plus populaire au Canada, et sait-il que des vétérans handicapés comme le major Mark Campbell ne peuvent pas pratiquer le tir sportif à cause de son décret?

**L'hon. Bill Blair:** Je peux assurer au député que ce dont je suis conscient, c'est que le fusil AR-15 et d'autres armes comme celui-ci ont été utilisés à de nombreuses reprises pour perpétrer des massacres au Canada, notamment à l'École polytechnique, au Collège Dawson, à la mosquée de Québec et à Moncton. Les fusils AR-15, en particulier, ont aussi été employés au cours de terribles tragédies qui ont eu lieu à des endroits comme Sandy Hook, où un groupe d'enfants a été tué. Il n'y a donc pas de place pour...

**Le président:** Nous allons redonner la parole à M. Lloyd.

**M. Dane Lloyd:** Monsieur le président, il y a des mois que les libéraux ont fermé le Parlement et que le ministre des Finances aurait dû présenter un budget ou au moins une mise à jour économique aux Canadiens. Depuis, nous avons vu le gouvernement dépenser des milliards de dollars sans élaborer de plans et sans que nous puissions exercer une réelle surveillance.

Le ministre soutient qu'il a besoin de certitude avant de pouvoir déposer un budget. Cela n'a pas empêché Stephen Harper et les conservateurs de déposer un budget au plus fort de la dernière grande récession.

Quand les libéraux vont-ils enfin prendre leur travail au sérieux et déposer une mise à jour économique?

**L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances):** Monsieur le président, nous prenons notre travail très au sérieux. Nous nous employons à soutenir les Canadiens, et nous proposons des aides pour que les entreprises, les travailleurs et les Canadiens puissent subvenir à leurs besoins et payer leur loyer.

Nous continuerons de soutenir les Canadiens et, lorsque nous aurons une projection claire à présenter, nous le ferons.

**M. Dane Lloyd:** Monsieur le président, les résultats sont là, et les entreprises ne sont pas satisfaites des soi-disant programmes de soutien des libéraux. En fait, l'industrie pétrolière et gazière a été exclue de bon nombre de ces programmes économiques.

Quand le gouvernement va-t-il reconnaître que ses plans d'aide aux entreprises sont un échec total puisque les entreprises ont accès à seulement une fraction des milliards promis?

• (1315)

**L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles):** Monsieur le président, le gouvernement a pris immédiatement des mesures pour soutenir notre secteur tout au long de cette période difficile. Nous avons offert le Programme de crédit aux entreprises (PCE), qui est d'une importance capitale pour fournir des liquidités en vue d'appuyer les PME, lesquelles offrent 85 % des emplois de notre secteur.

Ces mesures exigent un énorme travail d'équipe. Les gens travaillent 24 heures par jour pour faire en sorte que l'argent arrive là où il est requis. Nous aidons les vaillants Canadiens, ainsi que les petites et grandes entreprises de l'ensemble du pays, mais plus particulièrement du secteur de l'énergie.

**M. Dane Lloyd:** Monsieur le président, je suis heureux de constater que le ministre des Ressources naturelles est en ligne.

Il a récemment publié des gazouillis pour faire l'éloge de l'Alberta Carbon Trunk Line et de la raffinerie du North West Redwater Partnership qui sont établis dans ma circonscription. Le ministre peut-il décrire le soutien que le ministère a apporté à la technologie novatrice du captage et du piégeage du carbone au Canada, le cas échéant?

**L'hon. Seamus O'Regan:** Monsieur le président, nous considérons que le captage et le piégeage du carbone font partie intégrante des efforts de réduction des émissions. Ces efforts rendent les émissions et notre industrie pétrolière et gazière plus concurrentielles.

Nous remarquons où les investisseurs investissent leur argent. Ils l'investissent dans les provinces qui se sont engagées à réduire les émissions. Manifestement, le gouvernement s'engage à atteindre la cible de zéro émission nette.

**M. Dane Lloyd:** Je note que le ministre n'a pas été en mesure de citer un seul exemple d'aide que le gouvernement a apporté à la technologie de captage, d'utilisation et de piégeage du carbone.

Nous avons passé beaucoup de temps à parler de la pandémie de la COVID-19, mais les Canadiens font face à une autre horrible réalité, à savoir l'intensification de l'épidémie de surdoses d'opioïdes. Les rapports indiquent qu'au cours des quatre dernières années, 14 000 Canadiens ont succombé à ces surdoses et que les chiffres ont grimpé en flèche pendant la pandémie. La Colombie-Britannique a connu une augmentation de 39 % cette année seulement. Je le sais parce qu'une surdose de fentanyl a causé la mort d'un membre de ma famille.

Quand le gouvernement va-t-il prendre ce fléau au sérieux et passer à l'action afin de sauver la vie des Canadiens?

**L'hon. Patty Hajdu:** Monsieur le président, je partage la profonde tristesse que le député éprouve à propos du nombre de personnes qui ont perdu la vie à la suite de surdoses d'opioïdes.



Le gouvernement s'emploie continuellement à permettre aux toxicomanes d'avoir facilement accès à des médicaments pour traiter leur toxicomanie, tels que la Suboxone et la méthadone sur ordonnance. Nous avons aussi facilité la mise en place rapide de sites d'injection sûrs au sein des collectivités, et nous soutenons des projets communautaires qui s'occupent des toxicomanes.

Toutefois, nous devons comprendre que ce problème est complexe, et nous devons aider les gens à obtenir l'aide dont ils ont besoin.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD)):** L'honorable députée de Thérèse-De Blainville a la parole.

**Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ):** Madame la présidente, je vais revenir sur le projet de loi déposé la semaine dernière. Comme parlementaires, nous avons eu l'impression de voir une bien mauvaise pièce de théâtre, tout comme les citoyens, j' imagine. Je dis que c'était du théâtre même si, en cette enceinte, cela ne devrait pas en être. Le gouvernement a décidé de faire une pièce de théâtre et d'agir seul et, malheureusement, il y a eu plusieurs actes manqués.

Une partie très importante de ce projet de loi concernait le soutien aux personnes handicapées en cette période de crise. Toutefois, le gouvernement n'a pas cru bon de négocier avec les partis de l'opposition, alors qu'il est minoritaire. Malgré cette arrogance, le Bloc québécois a proposé des solutions. Nous avons notamment proposé de scinder le projet de loi pour pouvoir donner ce soutien aux personnes handicapées, mais les conservateurs n'ont pas voulu. Nous sommes revenus à la charge en demandant du temps pour négocier et donner le soutien aux personnes handicapées, mais le gouvernement a battu la motion.

Nous avons demandé à ce que la Chambre soit rappelée aujourd'hui afin que nous puissions adopter cette partie du projet de loi concernant le soutien aux personnes handicapées, mais on n'a toujours pas de son ni d'image.

Pourquoi abandonne-t-on les personnes handicapées?

**L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social):** Je remercie la députée de sa question.

[Traduction]

Nous savons que cette pandémie a des répercussions profondes sur la vie et la santé de tous les Canadiens et qu'elle touche de manière disproportionnée les Canadiens handicapés, en particulier.

Depuis le tout début, nous avons adopté une approche d'intégration des personnes handicapées dans nos interventions d'urgence afin de veiller à ce que les Canadiens handicapés reçoivent le soutien dont ils ont besoin. C'est la raison pour laquelle nous avons annoncé un paiement unique de 600 \$ qui visent les personnes handicapées afin de les aider à faire face aux dépenses supplémentaires. Cette mesure contribuera grandement à aider les Canadiens handicapés.

Nous exhortons tous les partis de l'opposition à appuyer cette mesure. Nous sommes convaincus que cette mesure, à laquelle s'ajouteront d'autres investissements, bénéficiera aux Canadiens handicapés, et nous espérons obtenir très bientôt le soutien des autres partis.

[Français]

**Mme Louise Chabot:** Madame la présidente, je rappelle que cette mesure n'a pas été adoptée parce qu'on ne nous a pas permis de le faire.

On a mis dans un projet de loi un peu fourre-tout une mesure d'aide pour les personnes handicapées. Nous avons tenté, ici, à la Chambre, de nous donner les moyens d'offrir ce soutien, alors je pose ma question à nouveau: peut-on compter sur le gouvernement pour apporter une réponse aux personnes handicapées?

• (1320)

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Madame la présidente, ce n'était absolument pas un projet de loi fourre-tout. Il y avait là de l'aide pour les personnes handicapées, évidemment, mais il y avait aussi de l'aide pour nos travailleurs saisonniers, ainsi que plusieurs autres mesures auxquelles le Bloc québécois s'est opposé. Il a refusé de débattre et, lorsqu'il était question de scinder le projet de loi, les conservateurs ont refusé de le faire. C'est pourquoi il n'y a pas de projet de loi actuellement, et c'est très malheureux.

**Mme Louise Chabot:** C'est le Bloc québécois qui a proposé de scinder le projet de loi. Le gouvernement n'y avait pas pensé, mais il trouvait que c'était une bonne idée.

Je reviens encore à la charge. Ce projet de loi prévoyait des changements au programme de subvention salariale, il était censé assouplir la PCU, il prévoyait des amendes pour les fraudeurs et, puisqu'il y avait une petite partie concernant une allocation pour les personnes handicapées, le gouvernement avait tenu pour acquis que nous l'appuierions sans qu'il ait à négocier avec les partis.

Pourtant, nous avons imposé une condition bien importante: que le Parti libéral retire sa main de la poche des contribuables relativement à la subvention salariale.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Madame la présidente, à entendre les députés du Bloc québécois, on croirait qu'ils ont inventé le beurre d'arachide et la tarte aux pommes.

Ce projet de loi contenait plusieurs mesures nécessaires pour l'ensemble des Québécois et des Canadiens, mais le Bloc québécois a refusé d'en débattre.

Non, nous n'avons pas suivi l'exemple du Bloc québécois pour ce qui est de scinder le projet de loi; nous y avons pensé bien avant. Nous n'avons pas pu le faire à cause des conservateurs. C'est à cause d'eux que nous ne pouvons pas aider les personnes ayant un handicap.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Madame Chabot, il vous reste 45 secondes.

**Mme Louise Chabot:** Nous avons demandé à plusieurs reprises que la Chambre puisse siéger dès aujourd'hui pour adopter la partie du projet de loi concernant les personnes handicapées.

Qu'en est-il, madame la présidente? On ne nous en a pas reparlé.

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Madame la présidente, ma collègue sait très bien que les choses ne sont pas aussi simples que cela. Il y a des mécanismes procéduraux propres à la Chambre.

J'espère que, un jour, nous allons adopter ce projet de loi et que nous pourrions venir en aide aux personnes handicapées. J'espère que les conservateurs vont changer d'idée et nous appuyer à cet égard.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous allons maintenant accorder la parole à Mme Ratansi, députée de Don Valley-Est.

**Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.):** Je vous remercie, madame la présidente. Je partagerai mon temps avec le député de Surrey-Centre.

Depuis 2015, notre gouvernement veille à ce que ses politiques atténuent les effets des changements climatiques. Plusieurs mesures ont été prises pour éliminer graduellement le recours au charbon, faire payer les pollueurs, offrir des incitatifs climatiques, investir dans les technologies vertes et faire bien d'autres choses encore. Toutes ces mesures s'inscrivent dans un plan climatique qui contribuera davantage à la réduction de la pollution que tout autre plan dans l'histoire du Canada.

Dans ma circonscription de Don Valley-Est, de nombreuses entreprises novatrices ont profité de ces investissements et de ces initiatives. Notre gouvernement a particulièrement à cœur de protéger 25 % des terres et des océans du Canada d'ici 2025. Notre environnement naturel est précieux pour les Canadiens et mes électeurs.

Le ministre pourrait-il informer la Chambre au sujet des nouveaux projets de préservation annoncés le 5 juin, Journée mondiale de l'environnement, et nous expliquer comment le gouvernement protège l'environnement?

**L'hon. Seamus O'Regan:** Madame la présidente, la protection de la nature constitue un volet important des efforts que nous déploierons pour lutter contre les changements climatiques et les défis bien réels qu'ils posent. Voilà pourquoi le 5 juin, Journée mondiale de l'environnement, notre gouvernement a annoncé que plus 60 projets de préservation étaient en développement au Canada.

Ces projets, financés au titre de l'initiative Défi de l'objectif 1 du Fonds de la nature du Canada, visent à préserver la nature et la biodiversité canadiennes, à protéger les espèces en péril, à renforcer l'intégrité et la connectivité écologiques, et à élargir le vaste réseau d'aires protégées du Canada. Près de la moitié de ces projets sont dirigés par des Autochtones et ont pour objectif de créer des aires protégées par eux.

Madame la présidente, ce sont des projets comme ceux-ci qui nous rapprochent de notre objectif consistant à protéger 25 % de nos terres et de nos océans d'ici 2025. En travaillant en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, les peuples autochtones et la population canadienne, nous pouvons protéger ensemble notre environnement naturel pour les générations à venir.

• (1325)

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Madame Ratansi, comme il vous reste 25 secondes, nous accorderons la parole à l'honorable député de Surrey-Centre.

**M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.):** Madame la présidente, les petites et moyennes entreprises abondent dans ma circonscription de Surrey-Centre. Un bon nombre d'entre elles ont subi les contrecoups de la COVID-19. Elles ont constaté une diminution de leurs activités ou ont dû complètement fermer afin de pouvoir adhérer aux mesures de sécurité publique imposées pour gérer la propagation de la COVID-19. Ces mesures ont contribué à protéger les citoyens les plus vulnérables et ont évité que les hôpitaux et les fournisseurs de soins de santé ne soient submergés par une augmentation fulgurante du nombre de cas.

Grâce aux mesures d'urgence prises par le gouvernement à l'égard de la COVID-19, un grand nombre de ces entreprises ont pu conserver leurs employés et accéder à des liquidités substantielles grâce au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui accorde des prêts aux petites entreprises et aux organisations sans but lucratif, et à la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui aide les entreprises à garder et à réembaucher leurs employés pendant que leurs revenus sont à la baisse en assumant 75 % des salaires pendant une période maximale de 24 semaines.

Alors que nous commençons à relancer l'économie et que les Canadiens de toutes les régions du pays retournent sur le marché du travail, ces prestations seront encore plus importantes pour aider les entreprises et les industries à réembaucher leurs employés et à apporter des ajustements importants afin de respecter les lignes directrices en matière de santé publique pour qu'elles puissent reprendre graduellement leurs activités. La ministre peut-elle indiquer au Comité combien d'entreprises canadiennes se sont prévaluées du CUEC et de la SSUC depuis qu'il est possible de présenter des demandes à cet égard?

**L'hon. Mary Ng:** Madame la présidente, je veux commencer en remerciant le député de Surrey-Centre de tout le travail qu'il accomplit pour soutenir ses électeurs et les petites entreprises de sa circonscription.

Il faut que les Canadiens des quatre coins du pays sachent que notre gouvernement travaille sans relâche pour eux et continuera de le faire. Voilà pourquoi nous avons instauré des programmes importants, comme celui de la subvention salariale, pour les aider à traverser la crise pendant cette période difficile. Nous savons que dans bien des entreprises, les employés sont comme des membres de la famille élargie. La subvention salariale a aidé ces entreprises à garder leurs employés, et elles sont maintenant en train de les réembaucher et à reprendre lentement leurs activités de manière sécuritaire. Ce sont 348 000 entreprises, et donc 2,6 millions de travailleurs, que le programme de subvention salariale a aidés.

Les entreprises reçoivent aussi de l'aide sous la forme d'un prêt sans intérêt de 40 000 \$ auquel elles peuvent accéder au titre du CUEC afin de garder la tête hors de l'eau et de continuer de payer leurs dépenses pendant la crise. Je suis enchantée d'informer la Chambre que jusqu'à maintenant, plus de 669 000...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous accordons la parole à l'honorable député de John's—Est.

**M. Jack Harris:** Je vous remercie, madame la présidente. Je partagerai mon temps avec ma collègue, la députée de London—Fanshawe.

Madame la présidente, compte tenu de tous les reportages et les vidéos parus récemment sur le recours à la force et à la violence dans la police, avec une issue parfois funeste, contre les Autochtones et les Noirs au Canada, j'ai demandé que le comité de la sécurité publique soit rappelé. Si les membres sont d'accord, le ministre comparaitra-t-il devant ce comité pour fournir des réponses concrètes sur la manière dont le gouvernement entend lutter contre le racisme inhérent à l'exécution de la loi du Canada, particulièrement à la GRC?

**L'hon. Bill Blair:** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie mon collègue de me poser la question, puisqu'il s'agit peut-être du défi le plus important que rencontre le Canada aujourd'hui.

Madame la présidente, les Autochtones, les Noirs canadiens et d'autres personnes racialisées sont trop souvent victimes de racisme systémique et obtiennent des résultats disparates au sein du système de justice pénale. Pour être en mesure de réagir adéquatement, je pense qu'il est nécessaire de commencer en admettant l'expérience que vivent les gens victimes de discrimination et de préjugés de la part de la police, ainsi que dans les tribunaux et les pénitenciers. Nous demeurons déterminés à travailler avec toutes les personnes racialisées et tous les députés de la Chambre afin d'assurer la justice sociale pour tous les Canadiens, et je me ferai un plaisir de discuter plus en profondeur de sa motion avec le député.

**M. Jack Harris:** Le ministre et le gouvernement s'engagent-ils à faciliter la tenue d'une séance virtuelle de ce comité?

**L'hon. Bill Blair:** Madame la présidente, les décisions du comité lui appartiennent. Je suis certain que le comité discutera de la question, mais s'il est rappelé, je me ferai certainement un plaisir de témoigner en compagnie de mes fonctionnaires afin de lui fournir tout le soutien et toute l'information dont il a besoin pour contribuer à ce débat crucial.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Vous disposez de 40 secondes, monsieur Harris.

**M. Jack Harris:** Compte tenu de ce qui est arrivé au chef Adam à Fort McMurray et du fait que la GRC juge que les gestes posés étaient raisonnables, est-ce que le ministre s'engage à réaliser un examen exhaustif du recours à la force à la GRC, en ce qui concerne notamment la philosophie, les tactiques et la formation offerte à ses agents quand vient le temps de traiter avec le public?

• (1330)

**L'hon. Bill Blair:** Je remercie le député, et je veux tout d'abord lui assurer que ces travaux sont en cours, non seulement au sein de la GRC, mais dans l'ensemble du milieu des forces de l'ordre également.

Madame la présidente, puis-je aussi profiter de l'occasion pour indiquer que je pense que toute formation policière doit commencer par un principe très important, c'est-à-dire celui de la protection de toute vie et du respect de tous les Canadiens.

Nous connaissons également l'importance de la formation en désamorçage de conflit. Nous sommes déterminés à continuer de collaborer avec les communautés autochtones, les groupes racialisés, les services de police et tous les intervenants du système de justice pénale pour veiller à ce que ce système soit juste pour tous les Canadiens.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous entendons maintenant l'honorable députée de London—Fanshawe, Mme Mathysen.

**Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Madame la présidente, il faut plus de justice pour les Noirs, les Autochtones et les personnes racialisées du Canada. On ne peut pas leur demander de continuer d'attendre. Le gouvernement admet l'existence du racisme systémique, mais refuse de recueillir des données en fonction de la race qui nous permettraient de quantifier et de réellement corriger cette injustice. Nous avons besoin de données pour protéger les Canadiens.

Quand le gouvernement fera-t-il la bonne chose et commencera-t-il à recueillir des données fondées sur la race?

**L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse):** Madame la présidente, notre gouvernement convient qu'il importe de recueillir des données, et c'est juste-

ment pourquoi il est prévu que le Secrétariat de lutte contre le racisme, conformément à la Stratégie de lutte contre le racisme, transfèrera des fonds à Statistique Canada afin de recueillir des données fondées sur la race. Nous sommes impatients de collaborer avec tous les députés afin de veiller à ce que cela se fasse.

**Mme Lindsay Mathysen:** Madame la présidente, je sais que Statistique Canada commencera à recueillir des données d'emploi fondées sur la race. Voilà qui nous permettra de savoir où se manifeste le racisme systémique et où nous devons rendre le marché du travail plus équitable pour les Noirs, les Autochtones et les personnes racialisées au Canada. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de suivre le mouvement pour que nous puissions éradiquer le racisme systémique partout, dans tous les secteurs?

**L'hon. Navdeep Bains:** Madame la présidente, je voudrais remercier mon honorable collègue de sa question. Elle a entièrement raison d'affirmer que nous devons recueillir davantage de données, des données fiables, des données qui nous aideront à relever certains des défis que présente la discrimination systémique. De façon générale, toutefois, nous voulons nous assurer que nous continuons d'appliquer une stratégie de lutte contre le racisme qui nous permettra de recueillir des données non regroupées. C'est pourquoi nous avons affecté 6,2 millions de dollars à cette initiative par l'entremise de Statistique Canada, mais nous savons qu'il faut en faire plus, et nous en ferons plus.

**Mme Lindsay Mathysen:** Nous savons que tout le monde risque de contracter la COVID-19, mais les autorités sanitaires savent parfaitement que certains quartiers ont été plus touchés que d'autres dans des villes comme Montréal et Toronto. Pour les Noirs et les personnes racialisées vivant dans ces villes, ces données sont une question de vie ou de mort.

Le gouvernement recueillera et diffusera-t-il des données non regroupées pour que nous puissions déceler et éradiquer le racisme systémique, oui ou non?

**L'hon. Bardish Chagger:** Madame la présidente, il est essentiel pour notre gouvernement de prendre des décisions fondées sur des données scientifiques probantes. Nous avons adopté cette pratique depuis le début et c'est exactement ainsi que nous agissons dans l'avenir. C'est pour recueillir ces données que nous effectuons des investissements. Nous collaborons avec tous les ministères. Ma lettre de mandat est publique. C'est avec plaisir que je continuerai de collaborer non seulement avec tous les ministres, les ministères et les organismes, mais aussi avec tous les alliés et tous les partis pour accomplir ce travail.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** L'honorable député de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, M. Blaney, a la parole.

**L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

La semaine dernière, mon plombier m'a dit que, chaque fois que Justin Trudeau descendait les escaliers pour faire des annonces totalisant plusieurs milliards de dollars, il avait l'impression qu'il fouillait dans ses poches.

Ma question est simple et elle s'adresse au ministre des Finances: d'où vient cet argent?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, je voudrais remercier mon honorable collègue de sa question.

À l'heure actuelle, la santé et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens sont au cœur de nos priorités. Nous avons mis en œuvre un plan économique d'urgence pour soutenir les Canadiens, les travailleurs et les entreprises.

Nous allons continuer à les soutenir pendant cette crise.

**L'hon. Steven Blaney:** La réponse que j'aurais aimée est simple: c'est de l'argent emprunté qu'il va falloir remettre un jour.

C'est une autre manie des libéraux: ils empruntent, ils font des promesses en campagne électorale et après, cela part.

Sous le gouvernement conservateur, il y avait 1 700 travailleurs au chantier Davie de Lévis pour le navire *Asterix*. En campagne électorale, les libéraux ont promis des brise-glaces. Quand les libéraux vont-ils octroyer les contrats de brise-glaces au chantier Davie?

• (1335)

**L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Madame la présidente, nous sommes très fiers du chantier Davie et nous comprenons très bien son rôle dans le système. Nous sommes en train d'évaluer ces demandes.

Nous allons mettre en avant le processus établi pour le brise-glace polaire, qui est essentiel au travail de la garde côtière dans les collectivités du Nord, et nous allons nous assurer...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** M. Blaney a la parole.

**L'hon. Steven Blaney:** Ce n'est pas de paroles que les travailleurs ont besoin, mais de contrats et d'emplois.

La même situation s'applique aux jeunes qui veulent travailler. Il y a de l'argent dans le programme Emplois d'été Canada: 150 000 \$ ont été approuvés pour ma seule circonscription. Les entreprises veulent que les jeunes travaillent et veulent les embaucher.

Qu'attend la ministre pour confirmer ces postes? Dans ma circonscription, comme partout ailleurs au pays, nos jeunes veulent travailler. Qu'attend le gouvernement pour donner les sous du programme Emplois d'été Canada?

[Traduction]

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, nous sommes fiers du programme Emplois d'été Canada. Nous assouplissons le système pour permettre aux employeurs d'engager des étudiants pendant l'été. Nous admettons l'importance de ce programme, qui offre aux jeunes des ressources financières et une expérience nécessaire. Nous considérons qu'il faut continuer d'y investir.

[Français]

**L'hon. Steven Blaney:** Cela fait des semaines que les travailleurs, les jeunes et les employeurs attendent. L'argent est disponible: qu'on l'annonce!

Madame la présidente, il n'y a pas seulement les jeunes qui veulent travailler, il y a aussi les travailleurs étrangers temporaires. Je prends le cas de Jessie Gito de Plate 2000 à Saint-Anselme, qui travaille là depuis des années. Or, quand est venu le temps de renouveler son permis de travail, il a appris qu'il lui faut des tests biométriques, qu'il ne peut obtenir puisque les bureaux sont fermés.

La ministre va-t-elle permettre à Jessie Gito et aux milliers d'autres travailleurs étrangers temporaires qui veulent travailler de

le faire d'ici à ce que le gouvernement rouvre ses centres de tests biométriques?

[Traduction]

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, il importe que l'honorable député admette que nous en sommes au tout début de la relance économique dans la foulée de la pandémie. Les employeurs rouvrent lentement leurs entreprises. Nous veillerons à soutenir les étudiants et les travailleurs étrangers temporaires afin que la relance soit une réussite. Nous continuerons d'investir dans le programme Emplois d'été Canada, que nous avons assoupli pour permettre aux employeurs de s'en prévaloir afin d'offrir des emplois aux jeunes.

[Français]

**L'hon. Steven Blaney:** C'est très simple, Jessie Gito est un travailleur étranger qui fait partie d'une entreprise fournissant un service essentiel. Cela exige la décision de le laisser travailler au lieu de le faire rester chez lui à ne rien faire. Puis, quand le gouvernement aura rouvert ses centres de tests biométriques, il s'y rendra avec plaisir.

Les jeunes veulent travailler dans le secteur agricole aussi et la ministre nous a dit que le gouvernement voulait que ces jeunes travaillent et que leurs dossiers seraient traités dans les meilleurs délais. Elle veut créer 700 postes et elle sait que les gens peuvent remplir une demande sur la base du premier arrivé, premier servi. De ces 700 postes, combien ont été confirmés jusqu'à maintenant? Le beau temps est arrivé, le maïs a commencé à pousser et c'est maintenant que les agriculteurs ont besoin des jeunes.

**L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Madame la présidente, le programme pour les jeunes travailleurs dans le secteur agricole est ouvert. D'ailleurs, j'encourage les producteurs agricoles à s'y inscrire. Il s'agit d'un programme qui vise non seulement à offrir un emploi d'été, mais également à intéresser les jeunes à faire carrière dans le secteur de l'agriculture.

Comme je l'ai dit précédemment, le ministère traite les dossiers le plus rapidement possible. Chaque employeur obtiendra une réponse dans les plus brefs délais.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous allons maintenant faire une courte pause.

Voilà, nous sommes prêts à recommencer.

• (1340)

[Traduction]

Nous accorderons maintenant la parole à l'honorable député de Barrie—Springwater—Oro-Medonte.

**M. Doug Shipley (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Au cours de la pandémie, le gouvernement a-t-il utilisé toutes les solutions possibles pour se procurer au Canada l'équipement de protection individuelle dont on a grand besoin?

**L'hon. Navdeep Bains:** Madame la présidente, nous avons très clairement indiqué que nous avons une initiative nationale dans le cadre de laquelle des entreprises ont été engagées dans toutes les régions du pays. Plus de 700 entreprises ont réorienté et augmenté leurs activités afin de produire de l'équipement de protection individuelle pour aider les travailleurs oeuvrant aux premières lignes du domaine des soins de santé.

**M. Doug Shipley:** Madame la présidente, je dois demander très brièvement quel ministère et quel ministre sont responsables de l'achat d'équipement de protection individuelle au Canada.

**L'hon. Navdeep Bains:** Madame la présidente, il s'agit d'un effort collectif. Je collabore avec la ministre de la Santé et la ministre de l'Approvisionnement, et nous coordonnons les démarches avec les provinces et les territoires pour nous assurer de disposer de quantités suffisantes d'équipement de protection individuelle afin d'aider les travailleurs oeuvrant aux premières lignes du domaine des soins de santé et aux travailleurs essentiels du pays.

**M. Doug Shipley:** Je vous remercie de ces éclaircissements. Voilà qui rendra la question d'autant plus pertinente.

Ma circonscription de Barrie—Springwater—Oro-Medonte est le siège de Southmedic Inc., un fournisseur renommé d'équipement médical. Depuis plus de 37 ans, cette entreprise fournit aux travailleurs oeuvrant aux premières lignes du domaine de soins de santé un large éventail d'équipement de protection individuelle et d'autres produits essentiels dont ils ont besoin quand ils traitent des maladies respiratoires. Spécialisée dans l'équipement relatif aux maladies respiratoires, Southmedic emploie plus de 700 personnes et a été considérée à maintes reprises comme l'une des entreprises les mieux gérées au Canada par Deloitte.

Depuis le début de la pandémie, moi et le député de Barrie—Innisfil avons tenté d'obtenir de l'aide pour Southmedic de la part du gouvernement fédéral. Nos appels et nos courriels sont toutefois demeurés sans réponse.

Au début de mai, j'ai écrit à la ministre Anand pour lui expliquer la situation. J'ai reçu de sa part une réponse datée du 27 mai, indiquant que le cas de Southmedic relevait du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Je n'ai rien entendu de plus.

Quand le gouvernement fédéral interviendra-t-il pour aider cette formidable entreprise canadienne et fera-t-il ainsi en sorte que tous les travailleurs qui oeuvrent aux premières lignes du domaine des soins de santé disposent de l'équipement de protection individuelle adéquat dont ils ont besoin?

**L'hon. Navdeep Bains:** Madame la présidente, je veux remercier mon honorable collègue de sa question.

Il sait pertinemment que nous traversons une période difficile, raison pour laquelle nous avons lancé un appel à l'action pour que les Canadiens de toutes les régions du pays mettent l'épaule à la roue. Depuis cet appel, plus de 6 000 entreprises ont proposé des solutions et des idées, et plus de 700 compagnies ont réorienté leurs activités.

J'admets que certaines entreprises sont encore en pourparlers avec le gouvernement, et nous continuerons d'examiner toutes les options possibles pour nous procurer des quantités adéquates d'équipement de protection individuelle pour protéger les Canadiens et les travailleurs oeuvrant aux premières lignes du domaine des soins de santé. Cela a toujours été notre priorité. Je veux remercier les extraordinaires entreprises canadiennes qui ont répondu à l'appel et nous aident dans ces démarches. Nous continuons de vouloir collaborer avec elles.

**M. Doug Shipley:** Je vous remercie de cette réponse.

Toujours sur le même sujet, je préciserais que cette entreprise n'a aucun besoin de se réorienter. Elle aurait pu commencer la production très rapidement. Elle n'avait besoin que d'un peu d'aide au début.

Dans un autre ordre d'idées, alors que je marchais jusqu'à mon bureau ce matin, je me suis arrêté à mon petit café familial local et j'ai discuté de la situation économique actuelle avec les deux propriétaires de l'établissement. Ils m'ont indiqué qu'ils éprouvaient vraiment de la difficulté à survivre au ralentissement économique. Tout ce qui leur permet de garder espoir, c'est que la fonction publique retournera bientôt au travail et que leurs clients commenceront à revenir.

Le gouvernement pourrait-il nous donner une idée de ses plans pour faire revenir les fonctionnaires au travail de manière sécuritaire, et du moment où ce retour pourrait se faire?

• (1345)

**L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je suis enchanté de répondre à cette question. Le sujet est très important, mais je voudrais d'abord profiter de l'occasion pour remercier nos fonctionnaires, qui ont travaillé très fort au cours des dernières semaines, et ce, tant personnellement que professionnellement.

En fait, c'est un jour parfait pour le dire, car c'est aujourd'hui que commence la Semaine nationale de la fonction publique, qui nous donne une raison de plus de remercier les fonctionnaires de leur travail dévoué. Ils ne vont pas retourner au travail; ils travaillent depuis des mois, dans un contexte différent, mais ils ont travaillé d'arrache-pied pour fournir les services et le soutien que les Canadiens ont besoin et qu'ils méritent.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous accordons maintenant la parole au député de Selkirk—Interlake—Eastman, M. Bezan.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Mes questions s'adressent au ministre de la Défense nationale.

Je tiens tout d'abord à remercier les hommes et les femmes extraordinaires des Forces armées canadiennes du travail formidable qu'ils ont accompli dans le cadre de l'Opération LASER afin de lutter contre la COVID-19 aux premières lignes.

Le ministre de la Défense nationale peut-il dire à la Chambre exactement combien de membres des Forces armées canadiennes ont contracté la COVID-19?

**L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale):** Madame la présidente, je tiens à profiter de l'occasion pour remercier moi aussi les membres des Forces armées canadiennes.

Il y a actuellement 13 cas actifs au sein de nos forces armées, mais nous avons aussi 50 cas parmi nos membres qui travaillent dans les établissements de soins de longue durée. Aucun d'eux n'a été hospitalisé. Nous avons en outre procédé à une révision en profondeur de nos protocoles de protection.

**M. James Bezan:** Est-ce que le ministre Sajjan peut nous dire si le nombre de cas actifs inclut ceux que l'on trouve actuellement dans les établissements de soins de longue durée dans le cadre de l'Opération LASER?

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Madame la présidente, les 50 cas dont j'ai parlé proviennent exclusivement des établissements de soins de longue durée. Pour ce qui est des 13 cas actifs, il ne s'agit pas de militaires qui sont déployés dans de tels établissements. Et pour que les choses soient bien claires, aucun de nos membres n'est actuellement hospitalisé.

**M. James Bezan:** Madame la présidente, est-ce que M. Sajjan pourrait nous dire combien de ces cas recensés dans les établissements de soins de longue durée sont actifs et combien des militaires ainsi touchés sont maintenant guéris?

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Madame la présidente, je n'ai pas les chiffres exacts. Je peux toutefois vous donner une ventilation par province en vous précisant qu'il y en a actuellement 36 au Québec et 14 en Ontario. De plus, 36 de nos membres ont maintenant terminé leur période d'isolement.

Je vais obtenir de plus amples détails et les transmettre directement au député, madame la présidente.

**M. James Bezan:** Merci, monsieur le ministre.

Madame la présidente, j'ai une autre brève question pendant que l'Opération LASER est encore sur le tapis.

Le président du Conseil du Trésor a déclaré que les Forces armées canadiennes seraient présentes au Québec aussi longtemps que nécessaire. Il contredit ainsi le premier ministre qui parle d'une échéance ferme fixée au 26 juin pour le retrait des troupes déployées dans le cadre de l'Opération LASER. C'est à partir de cette date que nos militaires devraient cesser de prêter main-forte dans les établissements de soins de longue durée.

Monsieur le ministre, y a-t-il effectivement une échéance ferme fixée au 26 juin pour l'Opération LASER?

**L'hon. Bill Blair:** Merci beaucoup, madame la présidente. Je me réjouis de pouvoir apporter des précisions à ce sujet pour la gouverne de la Chambre.

Les pourparlers se multiplient avec la province de Québec et avec mon homologue, la ministre Guilbault. Nous mettons tout en oeuvre pour nous assurer de répondre le plus adéquatement possible à la demande d'assistance formulée par le Québec. Cette réponse prendra la forme d'une transition qui verra les membres des Forces armées canadiennes actuellement déployés être remplacés par du personnel qui aura suivi une formation rémunérée afin de pouvoir prendre la relève dans ce rôle important qui consiste à offrir des services aux Canadiens qui ont besoin de notre aide au Québec.

**M. James Bezan:** Je vais revenir au ministre de la Défense nationale.

Les vérificateurs du ministère de la Défense nationale ont dénoncé la mauvaise gestion du gouvernement libéral à l'égard des investissements de plus de 553 milliards de dollars consentis pour nos forces militaires dans le cadre de la politique de défense du Canada. Il y a seulement trois personnes qui sont désignées pour superviser l'utilisation de ces fonds. On investit 553 milliards de dollars dans nos forces armées, et seulement trois personnes sont mandatées pour gérer le tout.

Le ministre peut-il nous expliquer comment il est même possible que l'on en soit arrivé là? Est-ce pour cette raison que plus de 100 projets accusent actuellement du retard?

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Madame la présidente, je tiens d'abord et avant tout à souligner que nous avons fait des investissements sans précédent en matière de défense.

Nous avons procédé à des examens internes de nos processus d'approvisionnement. Le député d'en face fait référence à un rapport qui porte sur l'année précédente. Nous travaillons sans relâche pour nous assurer d'améliorer nos activités d'approvisionnement.

La gestion de tout ce processus relève de la ministre responsable des approvisionnements et de moi-même. Nous conjugons nos efforts pour que nos mécanismes d'approvisionnement soient encore plus efficaces. Nous en avons déjà rationalisé certains aspects, et nous allons poursuivre nos efforts dans le même sens.

• (1350)

**M. James Bezan:** Monsieur le ministre, vous avez reçu ce rapport en novembre 2019. Vous travaillez à la mise en oeuvre de votre plan depuis 2017. Seulement trois personnes sont désignées pour assurer la surveillance de dépenses de l'ordre de 553 milliards de dollars. Nous parlons ici de deniers publics.

Allons-nous assister à de nouvelles compressions du fait que vous avez été incapables d'utiliser tous ces fonds?

**L'hon. Harjit S. Sajjan:** Madame la présidente, je peux vous assurer que nous n'allons faire aucune compression. Nous investissons dans notre défense.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Avant de donner la parole au prochain intervenant, je veux rappeler à tous que les questions et commentaires doivent être soumis par l'entremise de la présidence.

La parole est maintenant à l'honorable député de Fort McMurray—Cold Lake, M. Yurdiga.

**M. David Yurdiga (Fort McMurray—Cold Lake, PCC):** Madame la présidente, le programme Emplois d'été Canada éprouve sa large part de difficultés. Ainsi, de très nombreuses communautés autochtones de ma circonscription se sont vu refuser du financement pour cet été, alors qu'elles en avaient obtenu les années précédentes.

Je peux vous donner quelques exemples de ces communautés dont la demande a été refusée comme la Nation crie de Beaver Lake, l'établissement métis de Buffalo Lake et la Nation métisse de la région 1 de l'Alberta, mais la liste est longue.

Le premier ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi un si grand nombre de communautés autochtones se sont vu refuser du financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, nous sommes conscients du rôle important que joue le programme Emplois d'été Canada en soutenant chaque année des employeurs et des jeunes travailleurs de nos collectivités dans toutes les régions du pays. Nous mettons tout en oeuvre pour aider les employeurs à s'adapter aux nouvelles réalités résultant de la pandémie de COVID-19, et nous appuyons les jeunes Canadiens dans leur recherche d'un emploi pour l'été.

Nous avons prévu des mesures plus souples dans le cadre du programme Emplois d'été Canada afin de faciliter l'embauche de jeunes travailleurs, et nous offrons un soutien additionnel aux employeurs qui offrent des services essentiels aux Canadiens.

**M. David Yurdiga:** Madame la présidente, on n'a pas vraiment répondu à ma question.

Pourquoi tant de communautés autochtones sont-elles exclues du programme Emplois d'été Canada? C'est un enjeu important pour ma collectivité comme pour toutes celles de la province. Le gouvernement compte-t-il faire enquête pour déterminer les raisons pour lesquelles les demandes de ces communautés ont été rejetées?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, je veux assurer à mon honorable collègue que nous reconnaissons à sa juste valeur le rôle important que joue le programme Emplois d'été Canada dans toutes les collectivités du pays, y compris les communautés autochtones.

Si mon collègue souhaite discuter d'un dossier en particulier, je pourrai certes en parler directement avec lui, mais je dois lui rappeler que, dans le contexte de la pandémie, nous avons dû venir en aide aux employeurs en prévoyant des mesures plus souples...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Nous allons revenir à M. Yurdiga.

**M. David Yurdiga:** Madame la présidente, la ville de Cold Lake dans ma circonscription est en conflit avec le gouvernement fédéral depuis de nombreuses années concernant les paiements versés en remplacement d'impôts. Au fil des ans, mon bureau a envoyé de nombreuses lettres à ce sujet.

Est-ce que la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement pourrait me donner une indication du moment où je pourrais recevoir une réponse de son bureau à ma première lettre datée de 2017 et à mes lettres subséquentes de 2018, 2019 et 2020?

**L'hon. David Lametti:** Madame la présidente, je peux assurer à l'honorable député que je vais transmettre sa requête à la ministre et que nous pourrions lui revenir avec une réponse à sa question.

**M. David Yurdiga:** Pendant combien de temps encore la ministre compte-t-elle laisser perdurer le différend avec la ville de Cold Lake concernant des paiements tenant lieu d'impôts dépassant les 11 millions de dollars?

**L'hon. David Lametti:** Madame la présidente, je tiens à assurer encore une fois à mon honorable collègue que j'aborderai la question avec la ministre pour pouvoir lui donner une réponse.

**M. David Yurdiga:** Eh bien, vous savez quoi? Voilà des années que j'envoie des lettres au ministère, si bien que j'ai beaucoup de difficulté à vous croire lorsque vous me dites que vous allez me donner une réponse.

La ministre est-elle disposée à donner suite aux recommandations du comité consultatif sur le règlement des différends qui ont été acceptées par le ministère?

• (1355)

**L'hon. David Lametti:** Madame la présidente, je peux assurer à l'honorable député que je vais faire un suivi auprès de la ministre et que celle-ci lui répondra dès que possible.

**M. David Yurdiga:** Madame la présidente, il a été démontré qu'un médicament, le Trikafta, permet d'améliorer de 90 % la qualité de vie des patients atteints de fibrose kystique.

Il y a deux semaines, mon bureau a écrit à la ministre de la Santé au sujet de Cael, un garçon de ma circonscription qui a pu bénéficier du Trikafta au Canada grâce au Programme d'accès spécial. Dans cette lettre, je demandais à la ministre d'user des pouvoirs qui lui sont conférés afin d'accélérer le traitement de ce dossier de telle sorte que le Trikafta puisse être mis en marché au Canada. J'attends toujours sa réponse.

Quand la ministre compte-t-elle prendre une décision concernant le Trikafta?

**L'hon. Patty Hajdu:** Madame la présidente, je me réjouis d'entendre que Cael a pu bénéficier du Trikafta grâce au Programme d'accès spécial. Il s'agit d'un programme qui est d'une grande utilité pour tous ceux qui veulent avoir accès à des médicaments qui ne sont pas encore vendus au Canada.

Comme le député d'en face le sait très bien, Vertex n'a pas présenté de demande d'homologation du Trikafta au Canada, mais nous espérons bien recevoir sous peu une telle demande, et j'encourage mon collègue à écrire également au fabricant pour l'inciter à le faire.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est maintenant à l'honorable députée de Vancouver Grandville, Mme Wilson-Raybould.

**L'hon. Jody Wilson-Raybould (Vancouver Granville, Ind.):** Merci, madame la présidente.

J'ai été très troublée d'apprendre qu'une animatrice de la radio de CBC au Yukon s'est sentie obligée de démissionner parce qu'on ne lui permettait pas de donner sa version de la vérité en tant qu'Autochtone. Nous savons que la Loi sur la radiodiffusion indique que le système canadien de radiodiffusion devrait refléter la dualité linguistique et le caractère multiculturel et multiracial de la société canadienne ainsi que la place particulière qu'y occupent les peuples autochtones, mais cela semble poser certaines difficultés.

J'aimerais donc savoir si le ministre du Patrimoine craint comme certains journalistes qu'il y ait encore des problèmes de racisme systémique au sein de l'institution que représente CBC/Radio-Canada et si le gouvernement compte maintenant admettre qu'il est nécessaire de reconnaître la compétence des gouvernements autochtones.

**L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien):** Merci, madame la présidente, et je veux remercier également la députée pour son importante question.

Comme le premier ministre l'a déclaré à maintes reprises, notre gouvernement reconnaît l'existence du racisme systémique au Canada et s'est engagé à tout mettre en oeuvre pour lutter contre ce fléau dans toutes les organisations du gouvernement canadien.

**L'hon. Jody Wilson-Raybould:** Merci.

Lorsque je faisais partie du gouvernement et que j'étais ministre, j'ai appris qu'il y avait certains enjeux plutôt délicats qui bouleversent les normes sociétales et auxquels il n'est pas politiquement rentable de s'attaquer en raison du risque de perdre des votes, même si ce serait la bonne chose à faire du point de vue moral. Il s'agit la plupart du temps de problèmes liés aux inégalités et aux citoyens les plus marginalisés de notre société.

On pourrait citer par exemple au sein du système judiciaire les peines minimales obligatoires, la diminution du financement des services policiers et même les investissements dans la justice réparatrice. Ces différents enjeux deviennent souvent ceux qui définissent notre société et nos gouvernements au fil de l'évolution du monde. Il est bien certain que ces questions doivent actuellement laisser l'avant-scène politique à la tragique réalité qui voit encore davantage d'Autochtones canadiens mourir aux mains de la police et des milliers d'entre eux continuer à vivre derrière les barreaux ou dans la pauvreté.

Le gouvernement peut-il enfin s'engager à prendre les mesures nécessaires promises en 2015 et à supprimer la vaste majorité des peines minimales obligatoires de manière à laisser aux juges une marge discrétionnaire suffisante, et à consentir des investissements significatifs en matière de justice réparatrice?

**L'hon. David Lametti:** Madame la présidente, je remercie l'honorable députée pour sa question de même que pour son travail à titre de ministre de la Justice, le poste que j'occupe maintenant.

Nous vivons actuellement des moments cruciaux. Nous reconnaissons maintenant que le racisme systémique existe bel et bien. Nous reconnaissons également qu'il y a un problème systémique de surreprésentation des Autochtones et des personnes de race noire au sein de notre système de justice pénale et dans nos établissements pénitentiaires. Le moment est venu pour nous d'examiner toutes les options pour réduire la scandaleuse surreprésentation de ces groupes dans le contexte de ce système où ils ont trop souvent été victimes d'injustices et de discrimination systémique. Il faut que ça change.

• (1400)

**L'hon. Jody Wilson-Raybould:** J'aimerais vous parler d'un autre de ces dossiers que l'on peut qualifier de délicats. En Colombie-Britannique, la crise sanitaire causée par les surdoses d'opioïdes en est à sa cinquième année. Triste constat, le mois de mai est celui où il y a le plus de décès liés à une surdose. Nous arrivons à la moitié de l'année et déjà plus de 500 décès du genre ont été recensés. Une grande partie de ces décès font suite aux mesures prises en réponse à la COVID-19 qui ont empêché les gens d'avoir accès aux sites de consommation supervisée. Ils ont ainsi dû consommer seuls et ont été victimes d'une overdose. Les provinces se sont réjouies de l'appui apporté en mars par le gouvernement fédéral quant aux exemptions permettant un approvisionnement en drogues sûres, mais cette mesure arrivera à échéance en septembre 2020.

Je joins ma voix à celles de la coroner en chef de la Colombie-Britannique et de la Dre Henry pour dire que le gouvernement fédéral doit en faire davantage. Le gouvernement va-t-il apporter le soutien nécessaire pour contribuer à la mise en place d'initiatives visant l'approvisionnement en drogues sûres dans les provinces?

**L'hon. Patty Hajdu:** Nous sommes heureux d'avoir pu travailler avec les autorités provinciales de la Colombie-Britannique pour trouver des solutions novatrices au problème tragique des surdoses d'opioïdes. Je demeure d'ailleurs déterminée à collaborer avec cette province ainsi qu'avec toutes les autres pour trouver des moyens de traiter les gens qui consomment des drogues avec toute la dignité qu'ils méritent.

Madame la présidente, c'est un enjeu fort complexe. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour veiller à prévenir le plus grand nombre de décès possible.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est à l'honorable député de South Okanagan—West Kootenay, M. Cannings.

**M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD):** Merci, madame la présidente. Je vais partager mon temps avec le député de Skeena—Bulkley Valley.

À Penticton, dans ma circonscription, Theo's est un restaurant fort prisé. On y sert une excellente cuisine depuis 40 ans, mais le propriétaire actuel vit des moments difficiles parce qu'il n'est pas admissible à la subvention salariale d'urgence.

Pourquoi donc? Les propriétaires initiaux ont pris leur retraite l'an dernier et ont vendu leur restaurant. Le nouveau propriétaire ne peut pas faire valoir une comparaison d'une année à l'autre pour établir son admissibilité à la subvention salariale, parce que le restaurant ne lui appartenait pas le printemps dernier. Il est obligé de s'en remettre aux revenus de janvier et février, les deux mois les plus tranquilles pour n'importe quel restaurant, qu'il compare aux résultats du mois de mai, toujours l'un des meilleurs. Il doit soutenir la concurrence des autres restaurants locaux qui eux sont admissibles à la subvention.

Quand le gouvernement va-t-il corriger cette injustice et permettre à Theo's de lutter à armes égales pour sa survie?

**L'hon. Mona Fortier:** Madame la présidente, la Subvention salariale d'urgence du Canada permet d'appuyer plus de 2,5 millions de travailleurs dans toutes les régions du pays. Pour aider un plus grand nombre d'entreprises à soutenir leurs travailleurs et à réembaucher leurs employés pour reprendre leurs activités, notre gouvernement prolonge la durée d'application de cette subvention qui sera ainsi accessible pendant 12 semaines additionnelles, soit jusqu'au 29 août. Nous voulons nous assurer que les travailleurs canadiens continuent d'obtenir le soutien dont ils ont besoin en ces temps très difficiles.

En rendant la subvention davantage accessible, notre gouvernement s'assure qu'un plus grand nombre de travailleurs canadiens dans un plus grand nombre de secteurs obtiennent le coup de pouce dont ils ont besoin.

**M. Richard Cannings:** Le propriétaire veut simplement pouvoir présenter une demande pour la subvention salariale, ce qu'il lui est impossible de faire actuellement. Des milliers d'autres entreprises se retrouvent dans le même bateau.

J'aimerais maintenant parler du secteur forestier. Ce secteur a été déclaré essentiel au Canada durant la pandémie, mais il vit des moments particulièrement pénibles après une année 2019 très difficile. Malgré la faiblesse des marchés et les chômeurs qui se comptent par milliers, les programmes de soutien du gouvernement ont laissé à la traîne un grand nombre d'entreprises canadiennes de l'industrie des produits forestiers.

Dans ma circonscription, l'usine de pâte à papier de Castlegar doit fermer ses portes pendant tout le mois de juillet parce que les scieries locales ne produisent pas suffisamment de copeaux de bois.

Qu'est-ce que le gouvernement compte faire pour enfin appuyer les travailleurs forestiers canadiens et les collectivités qui dépendent de cette industrie?

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Le temps est presque entièrement écoulé, mais je vais permettre à l'honorable ministre de répondre.

**L'hon. Seamus O'Regan:** Merci, madame la présidente.

Nous avons toujours appuyé le secteur forestier et nous allons continuer de le faire, notamment par l'entremise des programmes de développement régional.

Ainsi, en partenariat avec Les Bois Francs DV Inc. au Québec, nous avons élargi l'accès au marché pour nos produits et mis à niveau nos systèmes technologiques. A North Bay, nous travaillons en partenariat avec le Conseil canadien du bois pour faire la promotion du secteur. À Vancouver, nous collaborons avec FPInnovations afin de créer le programme de soutien technique pour les Autochtones dans le secteur forestier.



Dans toutes les régions du pays, nous appuyons ainsi l'industrie forestière en cherchant à répondre à ses différents besoins.

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est maintenant au député de Skeena—Bulkley Valley, M. Bachrach.

**M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NDP):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je vais poursuivre sur le même sujet que mon collègue, c'est-à-dire l'industrie forestière en Colombie-Britannique.

En Colombie-Britannique, il y a eu un grand nombre de fermetures et de redémarrages d'usines, ce qui a fait en sorte que, dans certains cas, certains travailleurs forestiers ont eu de la difficulté à obtenir des prestations d'assurance-emploi.

Ma question à l'intention du ministre est la suivante: Est-ce que le ministre veillera à assouplir les critères d'admissibilité au régime d'assurance-emploi pour les travailleurs forestiers, comme le gouvernement l'a fait pour les travailleurs du secteur du pétrole et du gaz?

**L'hon. Seamus O'Regan:** Madame la présidente, dans le secteur du pétrole et du gaz, nous avons mis l'accent sur les travailleurs. C'est un aspect clé du programme visant les puits orphelins ou inexploités, sur lequel nous travaillons en collaboration avec les gouvernements de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. L'accent qui est mis sur les travailleurs contribue à la réussite de ce programme, et nous allons continuer de nous concentrer sur les travailleurs dans l'ensemble des industries, en particulier notre industrie des ressources naturelles, qui est en train de traverser une période extrêmement difficile.

• (1405)

**M. Taylor Bachrach:** Madame la présidente, le reboisement est un volet très important de l'industrie forestière dans la circonscription que je représente, et les gens étaient ravis d'entendre que le gouvernement prévoit planter deux milliards d'arbres au cours des 10 prochaines années. C'est un très grand nombre d'arbres. Je me demande si le ministre pourrait nous dire combien d'arbres seront plantés dans le cadre de cette initiative d'ici la fin de la saison.

**L'hon. Seamus O'Regan:** Madame la présidente, le gouvernement s'est engagé à planter deux milliards d'arbres. Nous travaillons avec les associations forestières, l'industrie et des entreprises pour faire en sorte que la présente saison de plantation d'arbres soit la plus importante que le pays ait jamais connue.

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Je cède la parole à l'honorable député de Rivière-du-Nord.

**M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ):** Madame la présidente, la semaine dernière, le gouvernement déposait le projet de loi C-17, et le ministre de la Justice nous a envoyé des notes de breffage dans lesquelles il disait que c'était important de suspendre les nombreux délais et d'en prolonger d'autres, et que ces manquements pourraient avoir des répercussions importantes sur les familles et les affaires des Canadiens, leurs finances et leur capacité d'exercer leurs droits. Au Bloc québécois, nous sommes d'accord sur cela.

Quand allons-nous en parler?

**L'hon. David Lametti:** Madame la présidente, il est clair que ce qu'il y a dans le projet de loi C-17 est très important.

Nous avons abordé les délais obligatoires dans les lois fédérales ainsi que certains délais qui ne pourront pas être réglés par les tribunaux. C'est très important d'aborder cette question. C'est la raison pour laquelle la loi...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Monsieur Fortin, vous avez la parole.

**M. Rhéal Fortin:** Madame la présidente, nous sommes d'accord que c'est important. J'en conviens.

Les notes de breffage du ministre nous disaient que, entre autres, en matière de divorce — cela implique des enfants —, des droits de garde, des droits de pensions et des droits de visite attendent. Le ministre indiquait que l'examen de la sécurité nationale entraînait des consultations s'il n'y avait pas de décision prise dans les délais prescrits. Cela pourrait porter préjudice à la sécurité nationale. C'est quand même quelque chose.

Quand allons-nous en discuter?

**L'hon. David Lametti:** Madame la présidente, je suis tout à fait d'accord avec mon honorable collègue. C'est une question qu'il faut absolument aborder. C'est la raison pour laquelle c'est dans le projet de loi. C'est une autre raison pour discuter du projet de loi.

J'implore mes collègues de l'autre côté de la Chambre d'en débattre avec nous.

**M. Rhéal Fortin:** Madame la présidente, cela tombe bien, parce que j'implore mon collègue d'en face d'en débattre avec nous. C'est ce que nous demandons.

La semaine dernière, le chef du Bloc québécois demandait au gouvernement libéral que nous débattions du projet de loi C-17 aujourd'hui. Il n'a pas eu de réponse. Cela ne semble pas être important.

Richard Wagner, le juge en chef de la Cour suprême, qui n'est quand même pas un deux de pique ni le premier venu, nous a dit que c'était important de moderniser le système de justice. Pas plus tard que samedi dernier, dans *La Presse*, le juge Wagner disait qu'il était essentiel d'apporter des amendements au Code criminel pour remédier au retard des procédures judiciaires et qu'il fallait le faire.

Quand le gouvernement libéral de l'autre côté de la Chambre va-t-il mettre ses culottes, faire son travail, gouverner cette fédération, s'asseoir avec l'opposition et discuter des choses essentielles qui sont dans le projet de loi C-17?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Madame la présidente, à la place de mon collègue, j'aurais une petite gêne, parce que le projet de loi a été envoyé au Bloc québécois plusieurs jours à l'avance. Il a reçu une note technique plusieurs jours à l'avance. Nous étions tous disponibles pour recevoir les questions. Lorsque nous avons demandé l'appui du Bloc québécois et des autres partis pour en débattre — nous ne leur demandions même pas de voter en faveur du projet de loi —, ils ont refusé.

• (1410)

**M. Rhéal Fortin:** Madame la présidente, nous n'avons jamais refusé d'en débattre. En effet, c'est nous qui avons demandé d'en débattre. Que veut dire « en débattre »?

Nous avons mis des conditions. Par exemple, nous avons demandé aux libéraux de remettre l'argent dans la caisse des subventions salariales et de s'engager à ne plus y puiser.

En demandons-nous trop à nos collègues de l'autre côté de la Chambre?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Mon collègue peut-il m'expliquer le lien entre la Subvention salariale d'urgence et un projet de loi qui porte sur la justice? Il s'agit d'un projet de loi absolument fondamental.

Nous avons voulu en débattre, mais ils ont refusé de le faire.

**M. Rhéal Fortin:** Madame la présidente, je ne demande pas mieux que de le lui expliquer, mais je dois lui faire remarquer qu'il est le leader du parti au pouvoir, du parti qui est censé gouverner le pays. Je ne sais donc pas pourquoi c'est à moi qu'il demande cela.

Mon parti a proposé que nous en débattions aujourd'hui, mais nous n'avons pas eu de réponse à cet égard. Pendant ce temps, des délais de cour s'épuisent et des gens perdent des droits.

Je pense notamment aux familles, aux pensions alimentaires, aux gardes d'enfants, aux litiges en matière du droit du travail devant la Cour fédérale, au transport maritime, au transport interprovincial, à l'aviation, aux banques et aux gens qui ont des griefs en attente d'une décision de la Cour fédérale.

Tout ce système, la Cour suprême et la Cour d'appel, tout est suspendu parce que personne au gouvernement ne veut faire son travail.

Nous voulons discuter du projet de loi C-17. Quand pourrions-nous en parler?

**L'hon. Pablo Rodriguez:** Madame la présidente, nous avons fait notre travail. Nous avons présenté le projet de loi. Nous les avons tenus informés à l'avance. Nous leur avons dit qu'ils pouvaient nous poser toutes les questions qu'ils voulaient. Nous avons demandé d'en débattre à la Chambre.

Or, quand nous avons demandé au Bloc québécois s'il voulait débattre du projet de loi, il a dit non, au lieu de faire comme d'habitude et dire oui.

[Traduction]

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est maintenant au député d'Essex, M. Lewis.

**M. Chris Lewis (Essex, PCC):** Je vous remercie, madame la présidente.

Lorsque la Prestation canadienne d'urgence prendra fin, de nombreux travailleurs dans ma circonscription, Essex, n'auront pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi. Au début de juillet, le quart de travail de nuit à l'usine de Chrysler sera supprimé. Par conséquent, une future mère, qui avait repris le travail en janvier, ainsi que plusieurs centaines de ses collègues n'auront peut-être pas accumulé les 600 heures de travail exigées pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi régulières ou parentales.

Le gouvernement doit agir maintenant. Que fait-il pour soutenir ces travailleurs?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, la Prestation canadienne d'urgence offre un soutien fort nécessaire aux travailleurs canadiens dans l'ensemble du pays qui ont cessé de travailler en raison de la COVID-19. Nous savons qu'un grand nombre de travailleurs canadiens font encore face à une grande incertitude, et nous savons que nombre d'entre eux cesseront de recevoir la prestation dans les prochaines semaines.

Nous allons bientôt faire d'autres annonces, en fait, dès cette semaine, concernant nos efforts soutenus visant à aider les travailleurs canadiens et à veiller à ce que l'aide fournie soit accessible durant cette...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Allez-y, monsieur Lewis.

**M. Chris Lewis:** Merci, monsieur le ministre, pour cette réponse.

Le régime d'assurance-emploi doit être amélioré. Même avant les fermetures, le régime comportait d'importantes lacunes. Est-ce que le gouvernement prendra l'engagement de procéder à un examen exhaustif et à une refonte complète du régime d'assurance-emploi?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, nous soutenons les travailleurs canadiens. Nous allons continuer à effectuer les investissements nécessaires dans le régime d'assurance-emploi et à le moderniser afin qu'il continue de...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est de nouveau à M. Lewis.

**M. Chris Lewis:** Merci, madame la présidente.

Les petites entreprises ont été touchées très durement par les fermetures causées par la COVID-19. Certaines ont déjà été forcées de déclarer faillite. L'avenir reste encore très incertain. Alors que l'activité économique reprend, que fait le gouvernement pour aider les petites entreprises à se relever?

**L'hon. Mary Ng:** Madame la présidente, de petites entreprises ont obtenu de l'aide, notamment grâce au programme de prêts aux petites entreprises. Certaines d'entre elles ont recours à ce programme pour redémarrer leur entreprise de façon sécuritaire ou pour payer le salaire de leurs employés et ainsi les maintenir en poste...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est de nouveau à M. Lewis.

**M. Chris Lewis:** Je vous remercie, madame la présidente.

Les employés sont la clé de la réussite d'une petite entreprise. Comment le gouvernement s'y prendra-t-il pour inciter les travailleurs à reprendre leur emploi lorsqu'ils seront rappelés au travail?

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** L'honorable ministre peut répondre brièvement.

**L'hon. Mary Ng:** La Subvention salariale d'urgence du Canada est un excellent programme qui aide les employés à conserver leur emploi et qui permet aux employeurs de réembaucher maintenant leurs employés alors que leur entreprise reprend ses activités.

● (1415)

**M. Chris Lewis:** Madame la présidente, un grand nombre de mes électeurs sont engagés dans une relation stable avec une personne qui se trouve au sud de notre frontière, mais cela fait un bon moment qu'ils ne sont pas en mesure de voir cette personne. Les restrictions actuelles sont arbitraires. Le Danemark a trouvé une solution équitable. Est-ce que le Canada adoptera le modèle danois, et, s'il n'a pas l'intention de l'adopter, quelle en est la raison?

**L'hon. Bill Blair:** Madame la présidente, comme nous l'avons dit dès le départ, nous avons imposé des restrictions concernant les déplacements transfrontaliers non essentiels dans le seul but de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Comme le député le sait, la semaine dernière, nous avons annoncé de nouvelles mesures visant à permettre à des personnes qui ont des liens familiaux d'être réunies à condition qu'elles s'engagent à respecter la période obligatoire d'isolement de 14 jours. Nous allons continuer de travailler avec les familles. Notre intention est de garder les gens ensemble, mais, d'abord et avant tout, d'assurer la sécurité de la population.

**M. Chris Lewis:** Madame la présidente, en ce qui concerne la garde d'enfants, alors que l'activité économique reprend, les parents font face à une question difficile, à savoir qui s'occupera de leurs enfants. Que compte faire le gouvernement pour assurer l'accès à des services de garde afin que les parents puissent retourner au travail en toute confiance?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, nous sommes bien sûr résolu à poursuivre nos investissements sans précédent dans les services de garde. Depuis 2015, nous avons créé plus de 40 000 places abordables en garderie. Nous sommes déterminés à créer 250 000 nouvelles places dans les services de garde en milieu scolaire.

Nous allons continuer d'investir dans ce secteur, car nous savons que sans ces investissements...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** La parole est encore à M. Lewis.

**M. Chris Lewis:** Je vous remercie, madame la présidente.

Il semble bien que le gouvernement souhaite forcer les parents à choisir entre leur emploi ou la garde de leur enfant. Le gouvernement veut-il répondre à cela?

**L'hon. Ahmed Hussen:** Madame la présidente, il n'y a rien de plus faux. Nous sommes résolu à investir dans les services de garde. Nos investissements et les résultats obtenus prouvent le contraire de ce qu'affirme le député.

**M. Chris Lewis:** Madame la présidente...

**La présidente suppléante (Mme Carol Hughes):** Je suis désolée, mais le temps est écoulé.

La prochaine réunion aura lieu demain à midi. La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>